NNÉE — T. XLIII

N° 978 — 24 novembre 1946



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 12 francs
Abonnements { Un an : 260 francs
Six mois : 140 francs

DEUX AUDIENCES MÉMORABLES DU SOUVERAIN PONTIFE

Le Pape rappelle

quelles doivent être les conditions de la vie religieuse
es devoirs de l'apostolat intellectuel dans le monde moderne

ours de S. S. Pie XII aux Pères Jésuites de la XXIXe Congrégation générale (17. 9. 46)

mardi 17 septembre 1946, le Pape a reçu en nce, à Castel-Gandolfo, le nouveau Supérieur al de la Compagnie de Jésus, ainsi que les Pères participants à la 29e Congrégation géné- le l'Ordre. Le T. R. P. Janssens lut une adresse d'hommage et d'obéissance filiale au Souve- Pontife et renouvela le vœu qui lie la Com- e de Jésus au Pape, en soulignant que les res du Chapitre général représentaient la licité de l'Eglise, car ils appartenaient sque toutes les régions de la terre (Europe, ique, Afrique, Inde, Chine, Japon, Australie) ; ul amour, celui de l'Eglise, du Pape et de la agnie, les unit.

us donnons ci-dessous une traduction du dis- que le Pape prononça en latin (cf. Osserva- Romano, 18. 9. 46), *en réponse à l'adresse mage du T. R. P. Janssens.*

milieu des jours troublés et pénibles nous vivons, vous avez, à Rome, réuni Assemblée, très chers Fils, selon vos titutions : la Congrégation générale. Et tenant vous délibérez d'un même cœur, giquement, paisiblement, laborieusement les affaires de votre Ordre, afin qu'il e de plus en plus, accroissant ses forces surant sa discipline, travailler pour une grande gloire de Dieu et le service de se.

tre assemblée a déjà recueilli le fruit cipal de ses travaux : vous avez élu votre eau Préposé général, que Nous voyons ici nt et que Nous embrassons de tout cœur. soit digne de celui auquel il succède, le . P. Wladimir Ledochowski, qui, par sa , sa prudence et ses autres vertus, se nguait entre tous les Préposés généraux. Nos deux derniers Prédécesseurs et Nous-même, Nous l'avions en grande estime pendant sa vie et, maintenant, dans sa mort, nous le pleurons et le regrettons avec vous.

Que votre Supérieur général, ici présent, ait la même constance et la même ardeur à pourvoir au bien de la Compagnie de Jésus, à prévoir ses besoins nouveaux.

La terrible guerre qui vient de se terminer n'a pas épargné votre Ordre, du moins nombre de ses Provinces et Missions. Beaucoup des vôtres sont morts dans des combats ou des bombardements aériens. Beaucoup furent appelés sous les drapeaux, ou condamnés à de durs travaux. Beaucoup ont, comme prisonniers de guerre, enduré le le froid, la misère, les vexations, les travaux pénibles, et particulièrement l'ennui quotidien et les tristesses de la captivité.

Mais, la Compagnie de Jésus votre Mère peut, mêlant la joie aux pleurs, reprendre à bon droit les paroles du psalmiste : « *Lorsque les anxiétés se multiplient dans mon cœur, tes consolations remplissent mon âme de délices.* » (*Ps.* XCIII, 19.) Ne doit-on pas attribuer à un bienfait singulier de Dieu qu'elle voie, malgré les temps orageux, s'accroître le nombre de ses membres et s'affirmer leurs vertus éprouvées en des témoignages éclatants ? Assurément, Nous admirons avec vous les exemples de vie évangélique que, parmi les soldats et les prisonniers, firent resplendir tous les membres de la Compagnie. Nous admirons l'habileté si variée de leurs labeurs apostoliques, qui permit à vos prêtres

et autres membres de votre Compagnie de porter à leurs compagnons le salut, la paix et la joie du Christ. Que ne devrions-nous pas dire des entreprises apostoliques que vos compagnons ont soutenues dans les pays occupés et parfois au péril de leur vie ? Les plus grandes louanges sont dues à leur courage, non moins qu'à la charité industrieuse de celles de vos Provinces qui, moins touchées par les destructions de la guerre, ont témoigné tant d'intérêt à leurs frères accablés de misère et de fardeaux, et leur furent si utiles lorsqu'ils manquaient de tant de choses nécessaires et s'efforçaient de réparer des ruines lamentables. Encore votre activité ne s'est-elle point circonscrite dans ces bornes. La guerre terminée, soutenus par le secours de Dieu, vous avez pourvu à vos propres nécessités en rétablissant vos noviciats et scolasticats dans leur état antérieur, ou même dans un état meilleur ; bien plus, à l'envi, vous vous êtes voués à la lourde tâche d'instaurer et d'améliorer l'ordre religieux, moral et social, et vous vous êtes efforcés, autant qu'il était possible, d'adoucir le cœur des hommes exaspérés de haine.

Nulle tâche plus actuelle ni plus urgente ne vous sollicite à présent, Nos très chers Fils, que de rétablir l'autorité de la religion et la règle chrétienne des mœurs dans l'honneur et la vigueur qui leur sont dus. Quelle douleur de voir l'état où nous sommes tombés par la négligence générale des biens éternels ! De quelque groupement d'hommes que ce soit, on en trouve qui ignorent tout de la foi catholique, et jusqu'aux principes élémentaires de la religion. On en trouve qui, en fait de crime et de passion, ne s'interdisent rien, et qui négligent les préceptes fondamentaux de la morale et les normes de la justice. Il y a des furieux qui s'attaquent à tout ce qui est sacré et des lâches qui, dans leur torpeur, le négligent. Dans des cités et des contrées entières, l'ordre social est bouleversé. Les temps sont mauvais parce que les hommes sont mauvais. Que les hommes deviennent meilleurs, alors les temps deviendront meilleurs.

L'Eglise se rend compte qu'il est, au plus haut point, de son rôle d'arrêter une telle inondation de maux et de guérir les nations malades. Elle se met à l'œuvre, appuyée avant tout sur le secours et sur la grâce de Dieu. Car on peut appliquer à notre époque la parole de l'Apôtre des Gentils : « *Là où le crime a abondé, la grâce a surabondé.* » (*Rom.* v, 20.) C'est aussi pour notre temps que resplendit le soleil du salut, puisque le Christ nous invite au travail apostolique par ces mots : « *Levez les yeux, et voyez les champs ; ils sont déjà blancs pour la moisson.* » (*Joan.* v, 35.) Cette parole du divin Rédempteur vaut d'abord pour les Missions et leur apporte une grande consolation ; mais elle vaut aussi pour les nations et les peuples jadis totalement chrétiens et catholiques. En certains endroits, en effet, la ferveur des fidèles s'augmente et s'enflamme, grâce à des stimulants nouveaux ; les yeux et les esprits des hommes se tournent vers l'Eglise, n'attendant que d'elle leur salut. Beaucoup, un peu partout, ont vraiment faim et soif de la justice et brûlent du désir de lumière et de la grâce divines.

Quelle tâche immense s'offre à l'Eglise ! D la poursuite de son dessein, elle met sa c fiance en vous, en votre ardent dévouemen surtout en votre état religieux, en votre d trine. Notre espérance peut-elle être vaine ? aucune façon. Nous savons quel désir d'a vaillamment vous meut et vous enflamme. Jésus lui-même est en cause et la Compag de Jésus contribuera puissamment à prépa le plus saint des triomphes, en entraîn beaucoup d'autres à son exemple.

Mais il importe que vous observiez certai conditions pour que le résultat que Nous N promettons arrive heureusement et que v remplissiez Notre attente ; avant tout, il f que vous soyez fermement fidèles à vos Co titutions et à tout ce qu'elles vous prescriv Les Constitutions de votre Ordre peuvent — cela paraît à propos — être adaptées, moy nant quelques modifications imposées par nouvelles circonstances de notre époque. M qu'on se garde de toucher à ce qui est l'ess tiel. Par exemple, la troisième année de p bation, que d'autres familles religieuses adoptée à votre imitation et grâce à laqu la source de vie intérieure jaillit en vous t jours plus abondante. Les habitudes de m tation et de silence aussi ; et, en particul pour ce qui regarde la formation de vo jeunesse, que les Règles reçues de vos pré cesseurs soient conservées intactes. Car vo formation traditionnelle tire de sa lon durée une efficacité toujours vivace. P qu'un chêne atteigne à sa pleine robuste un long intervalle de temps est nécessaire, même la formation d'un homme de Dieu ex une longue patience. Il faut donc mettre frein à la généreuse impétuosité des jeu qui les lancerait prématurément dans l'acti Trop de hâte à agir gaspille et n'édifie p et le dommage est égal pour celui qui agi pour les œuvres apostoliques elles-mêmes.

Si vous voulez être des apôtres vraim intrépides et dignes de ce nom, efforcez-v assidûment d'acquérir de solides vertus sur turelles en vous formant, en vous imprégn de l'esprit intégral des exercices de votre sa Père Ignace (cf. *Epit. Inst. Soc. Jes.*, n° 174 *b*

Avec une foi ardente, dépensez toutes ressources au service du Christ Notre-Seigne Efforcez-vous d'augmenter en vous la gr divine, puisque vous êtes des membres viva du Corps mystique du Christ.

Sous l'impulsion de la charité du di Rédempteur, domptez les sentiments d amour-propre désordonné : réprimez t d'abord et réglez les mouvements de votre â afin de devenir prêts et aptes à remplir t les offices et à supporter toutes les rudes de la vie, par la discipline de ce renonceme

D'où il arrivera aussi que la vertu d'ob sance s'appuiera sur des fondements que r n'aura ébranlés. Que l'obéissance soit vo caractéristique, votre gloire, votre force ! faut qu'elle vise le plus possible à vous ren parfaitement soumis à la volonté des su rieurs, sans plainte, sans murmures, sans blâmable esprit critique qui est la maladie notre époque, dissipant les forces, rendant s

gueur et infructueuses les entreprises apostoliques. Les charges qu'impose une austère obéissance vous deviendront légères sous l'action de la charité. Quand elle est présente, Dieu lui-même est présent, puisque Dieu est charité. Qu'elle soit donc en vous, cette charité, « *qui naît d'un cœur pur et d'une bonne conscience et d'une foi non feinte* » (*I Tim.*, 5.)

Vous devez être, de nom et de fait, non seulement de vrais religieux, mais des hommes de grande doctrine. Vous exercez, par votre parole, par vos écrits, la charge d'enseigner la théologie, l'Ecriture Sainte, les autres sciences ecclésiastiques et aussi la philosophie. Grand honneur, notre labeur, mais aussi grande responsabilité que d'assumer un tel ministère ! C'est à tous ceux et à chacun de ceux qui ont reçu une pareille charge qu'est adressée la parole de l'Apôtre : « *O Timothée, conserve le dépôt, évitant les discours vains et profanes et tout ce qu'oppose une science qui n'en mérite pas le nom.* » (*I Tim.* VI, 20.)

Que tous les membres de la Compagnie de Jésus, afin de répondre fidèlement à une si grande espérance, observent avec une extrême diligence les lois qui leur sont prescrites, de suivre la doctrine de saint Thomas comme plus solide, plus sûre, plus approuvée et plus en accord avec les Constitutions (cf. *Epit.* 315-318).

Qu'ils s'attachent au magistère de l'Eglise, avec cette inflexible persévérance traditionnelle dans votre Ordre. Qu'ils aient, pour Nous servir, les mots mêmes du saint fondateur de votre Compagnie : « L'âme prête et prompte à obéir en tout à la véritable Epouse du Christ Notre-Seigneur qui est notre sainte Mère l'Eglise hiérarchique » et « qu'ils soient convaincus qu'entre l'Epoux qui est le Christ Notre-Seigneur et l'Eglise son Epouse, c'est le même Esprit qui nous gouverne et dirige pour le salut de nos âmes » (*Ex. Spir. Rg. ad sent. cum Eccl.*, 1*a* et 3*a*).

Si tout d'abord ils doivent cultiver leur foi, ils doivent aussi acquérir une science exacte et parfaite et s'efforcer, selon les traditions illustres de leur Ordre, de faire, dans la mesure et de la manière possibles, progresser les sciences.

Qu'ils se persuadent que c'est par ce chemin-là, si rude soit-il, qu'ils peuvent le mieux concourir à la plus grande gloire de Dieu et à l'édification de l'Eglise. De plus, ils doivent exprimer, tant dans leurs paroles que dans leurs écrits, de telle sorte que les hommes de notre époque les comprennent et les écoutent volontiers. D'où l'on peut conclure que, dans la façon d'exposer et de mettre en lumière les questions, dans la conduite des discussions, dans le choix aussi du genre littéraire, il faut qu'ils adaptent sagement leurs discours à l'esprit de notre époque et à son goût. Mais que personne ne trouble et ne bouleverse ce qui ne doit pas être changé. On a dit trop de choses d'une manière insuffisamment fouillée, au sujet de la « nouvelle théologie » qui doit évoluer comme toute chose évolue, être toujours en progrès, sans se fixer jamais. Si l'on devait embrasser une telle opinion, qu'adviendrait-il des dogmes immuables de l'Eglise catholique, qu'adviendrait-il de l'unité et de la stabilité de la foi ?

En même temps que vous vous faites un devoir sacré de révérer la vérité éternelle, consacrez votre activité à étudier et à résoudre avec soin les problèmes qu'apporte le cours du temps, surtout lorsqu'ils sont susceptibles de faire naître, pour les chrétiens instruits, des obstacles et des difficultés. Bien plus, en éclairant ces problèmes, changez l'obstacle en secours et confirmez leur foi. Cependant, lorsque sont débattues des questions nouvelles et libres, que les principes de la doctrine catholique brillent toujours devant vos esprits. Ce qui sonne en théologie comme une chose entièrement nouvelle doit être examiné avec précaution et vigilance. Qu'on discerne le certain et le ferme de ce qui est avancé par conjecture, de ce qu'une coutume dangereuse et non toujours louable peut introduire et transporter en théologie et en philosophie. Qu'une main amie soit tendue à ceux qui errent, mais que, pour les erreurs d'opinion, on n'ait nulle indulgence.

A vous tous qui êtes ici rassemblés, Nos très chers Fils, Nous donnons avec amour la Bénédiction apostolique ; et demandons pour vous, par Notre instante prière, l'aide de Dieu sans laquelle nous ne pouvons rien et avec laquelle nous pouvons tout. Fidèles à l'antique tradition et animés d'une ardeur nouvelle, consacrez-vous tout entiers, Nous vous en conjurons, à la cause sacrée de l'Evangile. Accomplissez en hommes de cœur de grandes actions. « *Croissez dans la grâce et la connaissance de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ ! A lui soit la gloire, maintenant et jusqu'au jour de l'éternité. Amen.* » (*II Petr.* III, 18.)

Le T. R. Père Jean-Baptiste Janssens,

nouveau supérieur général de la Compagnie de Jésus

La XXIXe Congrégation générale de la Compagnie de Jésus s'est ouverte, à Rome, le 5 septembre, à la Curie généralice au *Borgo San Spirito*, sous la présidence du vicaire général, le R. P. de Boynes (1).

Le T. R. P. Jean-Baptiste Janssens, élu le 15 septembre 1946, 27e supérieur général de la Compagnie de Jésus et 4e général belge (2) de la même Compagnie, est né le 22 décembre 1889, à Malines, où son père était receveur des contributions. Il fut tout particulièrement influencé par la profonde piété de sa mère et de sa grand'-mère maternelle. Après avoir brillamment fait ses années d'humanité et de rhétorique au collège épiscopal de Hasselt, il entra en 1905 aux Facultés Saint-Louis de Bruxelles, où il consacra deux années à la candidature en philosophie et lettres, combinant la préparation au droit et la philo-

(1) Vu l'impossibilité de convoquer pendant les hostilités la Congrégation générale de la Compagnie, les RR. PP. Ambroise Magni et Norbert de Boynes furent successivement vicaires généraux de l'Ordre.

(2) Le dernier supérieur général belge de la Compagnie de Jésus a été le P. Pierre Becks qui resta en charge de 1864 à 1886.

logie classique. Le 23 septembre 1907, à l'âge de 18 ans, il entra au noviciat de Tronchiennes et suivit ensuite la formation en usage dans la Compagnie : deux ans de noviciat, deux ans de philosophie. Comme il était question de l'adjoindre au P. Arthur Vermeersch, professeur de droit canonique, il conquit son titre de docteur en droit civil à l'Université de Louvain, après trois ans d'études. Vinrent ensuite deux ans d'enseignement (1915-1917) au collège Notre-Dame d'Anvers, puis les années théologiques suivies du sacerdoce le 7 septembre 1919. Il séjourna deux ans à Rome, à l'Université grégorienne, pour y prendre son doctorat en droit canonique. Le 2 février 1924, il fait la profession solennelle des quatre vœux. De 1923 à 1929, il est professeur de droit canon au collège théologique de Louvain ; en 1929, il est nommé recteur de ce même collège ; en 1935, il est désigné comme Père instructeur du troisième an de probation dans la maison de Tronchiennes. Il devint, en 1938, après avoir participé à la Congrégation générale à Rome, supérieur provincial de la province belge septentrionale et le resta durant la période difficile de la dernière gue manifestant d'une façon éclatante ses magnific qualités de chef et de directeur spirituel.

Le T. R. P. Janssens parle, en dehors du fr çais et du flamand, l'allemand, l'anglais, l'ita et l'espagnol. Il succède au R. P. Wladimir Le chowski, mort le 13 décembre 1942, pendant dernière guerre. Son élection s'est faite au p mier tour de scrutin, conformément aux rè établies par les Constitutions de l'Ordre (1). participé à l'élection les Pères capitulants nombre de 165 ; ils appartenaient à 33 pays di rents.

La Compagnie de Jésus comprend actue ment 43 provinces, groupées en 8 Assistan à savoir : l'Italie (2 353 religieux), l'Allema avec la Hollande (3 154), la France (3 100), l pagne (4 973), l'Angleterre avec la Belgique, lande et le Canada (4 566), les Etats-Unis d'A rique (2) (6 282), les Etats Slaves (1 356), l'A rique latine (1 540). La Compagnie compte auj d'hui 25 424 membres. Elle a des maisons, des lèges, des œuvres dans toutes les parties du mo

(1) L'élecion a d'abord été communiquée au Souv Pontife, qui est l'autorité suprême de la Compagnie, seulement comme chef visible de l'Eglise, mais auss vertu du vœu spécial d'obéissance au Pape émis chaque profès de l'Ordre.

(2) Aux Etats-Unis, les Jésuites ont huit provinces 6 282 religieux assurant la direction de 73 écoles e 25 Universités.

Discours de S. S. Pie XII aux Pères Dominicains du Chapître général (22. 9.

Le dimanche 22 *septembre* 1946, *S. S. Pie XII a reçu en audience, à Castelgandolfo, le nouveau Maître général des Frères Prêcheurs, le Rme P. Emmanuel Suarez, accompagné de l'ancien Maître général, le Rme P. Martin Stanislas Gillet* (1), *des Pères capitulaires* (*trois pour chaque province de l'Ordre*), *et d'autres religieux importants de l'Ordre. Le Rme P. Suarez lut en latin, au nom des Pères du Chapitre et de tout l'Ordre dominicain, une adresse d'hommage, de soumission filiale et d'obéissance au Pape. Reprenant un article des Constitutions de l'Ordre, il renouvela l'engagement de suivre dans les sciences philosophiques et théologiques la doctrine de saint Thomas d'Aquin et dans toutes les disciplines les enseignements du magistère de l'Eglise.*

A la suite de cette adresse d'hommage, le Pape prononça en latin (*cf.* Osservatore Romano, 23-24. 9. 46) *une importante allocution dont nous donnons ci-après une traduction.*

Il sied, religieux dominicains, que Nous vous accueillions d'un cœur joyeux et affectueux, vous qui tenez ici, à Rome, le Congrès ou Chapitre général régulier de votre famille religieuse. Nous en suivons attentivement le développement et l'activité, et Nous ne doutons pas qu'il produira des résultats, les bons fruits souhaités, grâce auxquels votre Ordre, sa discipline raffermie et ses forces augmentées, assurera de plus en plus d'utiles triomphes pour l'Evangile. Que cela doive arriver conformément à cette pensée, le nouveau Maître général que vous avez élu nous en donne l'espérance. Nous sommes donc heureux de le saluer ici présent ; Nous sommes également heureux de reconnaître publiquement les nombreux mérites acquis par Notre cher fils Martin Gillet, au c des longues années de son généralat parmi v

En songeant et réfléchissant à ce que N pourrions vous dire d'opportun et d'utile d Notre allocution, quelques mots contenus dans Constitutions ont frappé nos yeux ; vraiment Nous paraissent dignes d'être médités : « *In p continui, in studio assidui, in predicatione ventes.* Unis dans la paix, assidus à l'étude, z dans la prédication. » (N. 452.) Formule cou mais maxime élevée ; phrase brève, mais im tante par la gravité des préceptes ; il y a là, effet, la lumineuse indication des princip vertus qui seront le garant, le but, l'étoile du rieux chemin suivi par l'heureuse et chère fan de saint Dominique.

In pace continui (unis dans la paix). Nous parlons pas d'une paix mensongère, diff à obtenir, facile à perdre, remplie d'embûc Nous voulons dire la paix vraie, solide, sinc qui est fille de la charité et source de la sa allégresse, ainsi que l'assure l'oracle divin : « *multa diligentibus legem tuam.* Il y a une gra paix pour ceux qui aiment ta loi... » (*Ps.* CX 165) et : « *Qui autem pacis ineunt cons sequitur eos gaudium.* La joie est pour ceux conseillent la paix. » (*Prov.* XII, 20.)

Cette sorte de paix est le plus beau don Christ que le monde ne peut ni nous donne nous arracher, mais qu'il peut seulement n envier vainement ; bien plus, la paix c'est le Ch lui-même : « *Ipse enim est pax nostra,* car même est notre paix » (*Eph.*, II, 14), c'est-à-c c'est le Christ qui habite en nos cœurs et

(1) Le Rme P. Martin Stanislas Gillet a été nommé archevêque titulaire de Nicée le 30 septembre et sacré à Rome le 10 novembre 1946.

me, c'est à lui que nous appartenons si nous ons comme il convient. Mais comme la paix ulte de l'ensemble harmonieux de vertus agis- tes, efforcez-vous toujours plus généreusement soumettre le corps à l'âme et l'âme à Dieu, ainsi, épanouis par les effets de la grâce évan- ique, vos désirs et vos pensées plairont aux ges et vos œuvres aux hommes. Que soit écarté vous tout ce qui peut troubler la concorde fra- nelle, laquelle convient souverainement aux gieux qu'elle enrichit et orne d'une douce esse. Que l'autorité soit parmi vous un secours le ; que la soumission soit un perpétuel holo- ste ; que votre vie resplendisse aux yeux des res comme une règle vivante et un remar- ble exemple de profession chrétienne.

n *studio assidui* (assidus à l'étude). Votre paix st pas un indolent repos ; elle comporte, au traire, une activité qui égale en grandeur et en portance toute autre carrière. Car il vous partient en propre de briller dans l'étude de doctrine et, en particulier, de vous enrichir jours davantage dans la connaissance plus rofondie des sciences divines, de méditer, oser, défendre les vérités révélées. Que chacun vous puise donc un stimulant à l'acquisition s abondante de la science qui n'exclut pas la nteté des mœurs, dans ces sages exhortations saint Jérôme : « Que jamais le livre ne quitte main ni tes yeux ne quittent le livre ; que le utier soit appris par cœur ; que la prière soit sans interruption ; que l'attention soit en il, mais non occupée de pensées vaines. Le ps comme l'âme doivent tendre vers le Sei- ur. (SAINT JÉRÔME, *Ep.* CXXV, *ad Rusticum*, 11. — MIGNE, *P. L.*, t. XXII, col. 1 078.)

'ous qui avez toujours accordé la principale ce à l'étude de la théologie et de la philosophie, s avez droit de revendiquer la plus grande ire ; c'est vous, en effet, qui avez donné Eglise saint Thomas d'Aquin, le Docteur com- n de ces sciences. Son autorité est unique en genre, aussi bien pour l'instruction des jeunes diants que pour guider la marche des cher- urs de vérités cachées. Cette autorité est onnue d'une façon absolue dans le Code même droit canonique : « Que les professeurs, en ce concerne l'étude de la philosophie naturelle de la théologie et l'enseignement de ces ières aux élèves, suivent en tous points la hode, la doctrine et les principes du Docteur élique, et qu'ils se fassent un devoir de science d'y tenir. » (*Can.* 1 366, § 2.)

lous avons dit ailleurs (cf. *Acta ap. Sedis*, 9, p. 246-247), suivant en cela les conseils et traces de Nos Prédécesseurs, quel grand cas allait faire de cette prescription. A ce propos, emble que maintenant on doive attacher moins portance aux questions pour lesquelles glise a constamment permis de discuter libre- it et d'avoir une opinion personnelle, sous le trôle et la directive du magistère ecclésias- e, et qui font, quelle que soit leur portée, jet de recherches ou de controverses philoso- ques et théologiques. Pour cette raison, il lieu aujourd'hui de parler brièvement de ces nions et doctrines concernant les sciences siques et les sciences naturelles, qui étaient pres et particulières au temps passé, comme si de leurs conséquences, attendu que les ntions et les découvertes dans les sciences naines de notre époque dépassent et laissent derrière elles ces opinions ; quant aux découvertes et inventions modernes l'Église les favorise, loin de s'y opposer ; elle les fait progresser, loin de les craindre.

Mais il s'agit ici des fondements mêmes de l'immortelle philosophie et de la théologie, que toute méthode et toute discipline devant être réputées catholiques de fait et de nom, recon- naissent et respectent. Il s'agit de la science et de la foi, de leur nature et de leurs rapports mutuels. Il s'agit de la base même de la foi, qu'aucun jugement critique ne peut ébranler. Il s'agit des vérités révélées par Dieu, sur lesquelles l'esprit humain est capable d'acquérir par l'étude des notions certaines et d'en déduire rationnellement d'autres vérités. En un mot, il s'agit de savoir si l'édifice que saint Thomas d'Aquin a construit avec des éléments réunis et rassemblés par delà et par- dessus tous les temps et que lui fournirent les maîtres de toutes les époques de la science chré- tienne, repose sur une base solide, conserve tou- jours sa force et son efficacité, s'il protège encore maintenant d'une manière efficace le dépôt de la foi catholique et s'il est également pour les pro- grès nouveaux de la théologie et de la philo- sophie d'un usage sûr et d'une direction expé- rimentée.

Cela, l'Eglise, certes, nous l'assure, quand elle se dit convaincue qu'on peut en toute sécurité suivre cette voie pour connaître et démontrer la vérité. C'est pourquoi, dans la Constitution apostolique, *Deus scientiarum Dominus*, en date du 24 mai de l'année 1931, elle confirme la pres- cription du Code de droit canonique, rappelée ci-dessus. Il faut que la philosophie soit exposée — y est-il ordonné au même endroit — « de manière que les auditeurs possèdent une synthèse complète et cohérente de la doctrine, suivant la méthode et les principes de saint Thomas d'Aquin » ; et en théologie, « les vérités de la foi étant exposées et prouvées par la Sainte Ecriture et par la tradition, la nature même de ces vérités et leur raison profonde doivent être recherchées et expliquées suivant les principes et la doctrine de saint Thomas d'Aquin ». (Art. 29.)

Au besoin, il ne sera pas difficile, ainsi que le prouvent l'expérience et l'usage, de traduire pour les laïques en un clair langage moderne et d'expliquer plus longuement certaines formules dites techniques qui, d'ordinaire, sont obscures pour les personnes non initiées à cet enseignement.

Comme ces prescriptions revêtent l'importance d'une loi en vigueur dans toutes les écoles catho- liques de philosophie et de théologie, Nous espé- rons d'autant plus de vous que, non seulement dans votre conduite extérieure, mais encore dans votre façon intime de juger et dans vos études, vous vous soumettrez à ces règles sublimes qui concernent la doctrine catholique dans son ensemble et également ce qui a trait au droit et à l'ordre social.

Feuilletez assidûment les livres relatifs aux institutions, aux lois, à l'histoire de la religion, pesez et scrutez avec sagacité tout ce qu'apportent les temps nouveaux et faites-le servir au profit de la science sacrée. Que votre paix, amie et compagne d'une calme activité, resplendisse sous le reflet des vérités célestes, à l'instar d'un lac tranquille qui, situé au milieu des montagnes et entouré de sapins, réfléchit l'image azurée de la voûte céleste.

Nous ne voulons pas non plus passer sous

silence une chose qui Nous tient grandement à cœur : il faut continuer avec un nouveau zèle l'édition léonienne des œuvres de saint Thomas d'Aquin. Il s'agit, en effet, d'une entreprise qui constituera pour vous un magnifique titre de gloire et pour les sciences philosophiques et théologiques, dont le Docteur angélique reste toujours le maître par excellence et la lumière toujours brillante, un monument immortel, digne un jour d'être admiré.

In predicatione ferventes (zélés dans la prédication). La prédication, très chers Fils, est un grand mystère. La foi est, en effet, le salut du genre humain ; or la prédication engendre la foi, ainsi qu'il est écrit : « *Fides ex auditu.* La foi naît de la prédication. » (*Rom.* X, 17.) Il y a étroite relation, admirable rapprochement et parenté entre l'Incarnation du Verbe divin et la prédication. Le disciple du Christ, tout comme la Très Sainte Vierge Marie, offre, remet, donne aux hommes le Christ ; il est porte-Christ. La Vierge Marie, Mère de Dieu, a revêtu le Christ de membres, le héraut de l'Evangile le revêt du corps aérien de paroles : d'un côté comme de l'autre, c'est la Vérité qui enseigne aux hommes, qui les éclaire et les préserve du malheur ; la manière est différente, la vertu est la même.

Or, cet honneur maternel, cette gloire, cette dignité vous sont propres en vertu de votre nom particulier. Restez fidèles à votre nom, réalisez votre profession ; que personne, par indolence ou par crainte, ne s'abstienne de la tâche de la prédication.

Bien plus, il vous appartient de surpasser tous les autres dans ce ministère. Qu'en vous, les paroles et la conduite soient toujours en harmonie : ce que vous dites, confirmez-le par l'exemple éclatant. Bien qu'il faille apprendre et cultiver utilement les lettres profanes, de peur que la parole de Dieu ne soit privée des ornements qui lui sont dus, la force céleste de la parole divine n'en réside pas moins dans la grâce du Saint-Esprit, obtenue par les prières et les bonnes œuvres. — « *Agit itaque noster iste eloquens, cum et justa et sancta et bona dicit, neque enim alia debet dicere : agit ergo quantum potest, cum ista dicit, ut intelligentur, ut libenter, ut obedienter audiatur ; et hœc se posse, si potuerit, et in quantum potuerit, pietate magis orationum, quam oratorum facultate non dubitet, ut orando pro se, ac pro illis quos est allocuturus, sit orator antequam dictor.* C'est ainsi qu'agit l'orateur chrétien lorsqu'il parle de choses justes, de choses saintes, de choses vertueuses, car il ne doit pas traiter d'autre sujet. Il fait donc tout ce qu'il peut faire, lorsque traitant de ces choses, il tient un langage clair, attrayant et persuasif. Et qu'il soit bien convaincu que s'il le peut et autant qu'il le peut, il y parvient davantage par la ferveur de ses prières que par les resources de l'éloquence, et qu'il doit, par conséquent, en priant pour lui et pour ceux à qui il va parler, être intercesseur avant d'être prédicateur. » (S. AUGUSTIN, *De doctrina christiana*, c. XV, n° 32. MIGNE, *P. L.*, t. XXXIV, col. 103.)

Telles sont les trois choses qui doivent faire l'objet de vos constantes pensées et préoccupations si vous voulez être de nom et de fait des religieux dominicains : la paix, l'étude de la doctrine, la prédication ; trois choses qui ne doivent pas être disjointes les unes des autres, mais unies et conjuguées; non aimées séparément, mais simultanément. Par ces forces, honorez votre profes[...] secondez Notre ministère, venez au secour[...] monde bouleversé. « *Sit vobiscum gratia, [...] ricordia, pax a Deo Patre et a Christo Jesu [...] Patris in veritate et caritate.* La grâce, la [...] ricorde et la paix soient avec vous de la pa[...] Dieu le Père et de la part de Jésus-Christ, le [...] du Père, dans la vérité et la charité. » (*II Jean*[...]

En vous souhaitant de tout cœur ces gr[...] Nous vous donnons affectueusement Notre B[...] diction apostolique.

Le Rme P. Emmanuel Suar[...]
nouveau Maître général des dominic[...]

Le Chapitre général des Dominicains ou Frères [...] cheurs s'est réuni à Rome au Collège Angéliq[...] 8 septembre 1946. L'Ordre de Saint-Dominique c[...] aujourd'hui environ 8 000 religieux et 22 000 religi[...] Il est divisé en plus de 30 provinces réparties en I[...] en Espagne, en France, aux Etats-Unis, dans l'E[...] centrale, en Pologne, en Grande-Bretagne, en Irl[...] en Belgique, au Canada, au Pérou, aux Philippines[...] Les capitulants étaient au nombre de 95, [...] sentant 33 provinces. Au cours de sa réunion, le [...] pitre général s'est rendu à Bologne pour assiste[...] solennités célébrées à l'occasion du transfert des re[...] de saint Dominique. L'urne contenant ces reliques [...] été le 6 mai 1943 mise profondément sous terre [...] être protégée contre les bombardements. Elle a[...] replacée à Bologne, dans la basilique du Saint, [...] avoir solennellement traversé les artères de la ville [...] un cortège solennel d'hommages, de supplications [...] reconnaissance. Le légat du Pape, S. Em. le ca[...] Nasalli Rocca et d'autres cardinaux, les au[...] civiles et militaires, assistèrent aux cérémonie[...] transfert.

Pour succéder au Maître général sortant de ch[...] au Rme P. Martin Gillet (élu le 21 septembre 1[...] les Pères capitulants ont choisi, le 21 septemb[...] Rme P. Emmanuel Suarez, Dominicain espagnol [...] au terme des Constitutions a été élu pour douze [...] Le nouveau Maître général est né le 5 novembre [...] à Campomanès dans les Asturies. Il entra dans l'O[...] dominicain à 18 ans, et fit sa profession le 30 avril [...] Il étudia la philosophie et la théologie à l'Univ[...] de Salamanque, le droit civil à Madrid, où il pr[...] grades de docteur, le droit canon à Rome. Il [...] des cours au Tribunal de la Rote et publia une [...] de grande valeur sur la question du retrait de [...] office aux curés. Sa formation théologique et juri[...] achevée, il fut nommé professeur dans la Facult[...] droit canonique au Collège Angélique de Rome. [...] sieurs fois doyen de cette Faculté, il se vit nomm[...] juin 1941 recteur du Collège et l'année suivante [...] du couvent du même nom. Ses connaissances jurid[...] exceptionnelles sont très connues et estimées dan[...] dicastères de la Curie romaine. Le T. R. P. S[...] fait partie comme consulteur, de plusieurs Co[...] gations romaines, notamment de celles du Concile [...] Sacrements, de l'Eglise orientale. Il appartient [...] Commission d'interprétation du Code, est avocat [...] Rote, juge prosynodal au Vicariat de Rome. Cette [...] où il réside depuis quelque vingt-cinq ans est de[...] pour le Rme P. Suarez comme une seconde p[...] Outre sa langue maternelle, il connaît l'italien, le [...] çais, l'anglais et l'allemand.

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Messe de rentrée

scours de S. Exc. Mgr Blanchet, recteur de l'Institut catholique

e lundi 4 *octobre* 1946 *a eu lieu, dans la cha- le des Carmes, la Messe de rentrée de l'Ins- t catholique de Paris. Le cardinal-arche- ue de Paris. chancelier de l'Université holique, présidait la cérémonie qui revê- cette année un caractère particulier, en son de la présence du nouveau Recteur, Exc. Mgr Blanchet, qui prenait ainsi offi- llement possession de la charge rectorale. étudiants venus fort nombreux assurèrent concert avec les séminaristes des Carmes chants de la Messe. A l'Evangile, le nou- u recteur, après avoir rendu hommage . Em. le cardinal Suhard, fixa la tâche qui ombe à l'Institut catholique dans les cir- stances actuelles* (1). *La haute bienveillance recteur nous vaut de pouvoir reproduire près son discours magistral.*

EMINENCE,

e nouveau recteur de l'Institut catholique a déjà ı les témoignages multipliés de votre bienveil- ce : il y discernait, d'ailleurs, ce qui dépassait personne pour aller à l'Institut. A cette maison, s marquez un intérêt discret et constant, et t d'œuvres d'apostolat qui sollicitent votre zèle vous distraient pas du souci que vous portez ce que doit être à Paris l'enseignement supérieur étien. Votre présence aujourd'hui nous en est preuve nouvelle. Je suis assuré d'être l'inter- te de tous, maîtres et étudiants, en vous renou- int, Eminence, l'hommage de notre profonde et pecteuse gratitude.

EMINENCE, MESSIEURS, CHERS ÉTUDIANTS,
CHÈRES ÉTUDIANTES,

es temps troublés sont des temps incommodes : ne permettent pas les tranquilles héritages et laissent pas même les hommes s'établir, sans re souci, aux domaines de terre ou de pensée ls ont conquis ; aussi, dans la confusion uiète où nous nous agitons, peut-être serions- s tentés de porter nos regrets vers les siècles, calmes et mieux ordonnés, où les vies, soute- s et assurées par des institutions mieux assises, développaient sagement en leur plan et selon ligne, donnant leurs fruits à leur saison avec lenteur qui permet de mûrir. Mais y eut-il ais siècles pareils aux rêves que nous nous en nons, quand, pour oublier les difficultés qui s pressent, nous nous réfugions dans le passé ? ssons ces songeries un peu molles : c'est au e présent que nous avons affaire! secoue hommes et choses, tout livré qu'il est lui-même à la poussée de mouvements confus et puissants qui se heurtent, essaient leur force et cherchent leur voie. Les uns viennent de loin, comme ces grandes houles qui arrivent du fond de l'horizon, vastes et lentes, et impriment irré- sistiblement leur long pli sur toute l'étendue des eaux ; ainsi voit-on passer, ébranlant croyances, structure sociale, destins individuels, de larges courants d'idées et de désirs aux séculaires ori- gines, et tel « militant », fier d'être d'aujourd'hui, non sans quelque raison, ne sait pas qu'en lui tout un passé s'exprime et que des morts innombrables émergent en sa vie et font derrière ses mots l'écho d'une immense clameur. D'autres remous viennent d'actions plus récentes, mais dont la violence écla- tante n'a pas épuisé ses effets chez ceux-là mêmes qui les ont combattus et qui, de bonne foi, croient leur être opposés. Toutes ces tendances se croisent, se mêlent, s'affrontent ou se conjuguent selon les circonstances, et vont atteindre jusqu'aux plus humbles vies. Dans l'universel ébranlement, il n'est pas d'esprits ni de consciences qui ne soient sol- licités, heurtés ou tentés, et qui ne se trouvent mis en demeure de prendre parti. Il n'est pas de société humaine, des plus petites aux plus grandes, de la famille jusqu'à l'Etat, qui ne soit mise en question et sommée de se justifier. Ce n'est pas le temps des situations acquises, des états de fait acceptés par cela seul qu'ils sont. C'est, au plein sens de ce mot que nous avons affadi, un temps d'épreuve. Il ne suffit même pas de s'expliquer valablement, de fournir en sa faveur des arguments honnêtes, d'exhiber des titres juridiques sur ses origines et ses droits acquis. Ce n'est pas là aujourd'hui jus- tification suffisante, et l'épreuve va plus au fond : elle veut une raison d'être d'aujourd'hui. *Ut quid terram occupat ?* demande le maître de la para- bole. Pourquoi cet arbre occupe-t-il du terrain ? que fait-il là ? que donne-t-il ? et peu importe que ce soit arbre légitimement acquis et planté selon les bonnes règles : ce sont les fruits seuls qui le justifieront d'être là. Si la rudesse du présent peut s'exprimer ici dans les mots de notre Evangile, c'est sans doute que ses exigences ne sont pas à écarter entièrement, et que la secousse qu'elles nous impriment doit éveiller en nous une saine inquiétude. Nous ne nous déroberons pas à la question qui monte de ce temps et que Dieu nous pose au fond de nos consciences. Maîtres et étu- diants de l'Institut catholique, face à Dieu et face aux hommes, *que prétendons-nous être ? Que pré- tendons-nous faire de l'héritage* que ce commen- cement d'année met entre nos mains ?

Le programme de l'Institut catholique.

Dans le dernier discours de rentrée qu'il ait pro- noncé, Mgr d'Hulst disait une fois encore les rai- sons de l'œuvre à laquelle il donnait jusqu'à l'épui- sement les ressources magnifiques de son esprit et de son dévouement : fournir un milieu sain pour la jeunesse studieuse et croyante, former les

Sous la présidence de S. Exc. Mgr Blanchet, recteur 'Institut catholique de Paris, se sont ouverts, mercredi novembre, les cours de doctrine sociale, organisés par *ion féminine civique et sociale,* à la grande salle des s de l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard. Le P. Faidherbe, O. P., présentait la Pensée païenne. Le ième cours sur la pensée rationaliste aura lieu le credi 18 décembre, à 3 heures.

professeurs de l'enseignement libre de France, « grouper ensemble des hommes de foi, amis du grand savoir, pour créer entre eux un courant d'émulation, faire profiter l'acquis de tous à l'effort de chacun ». C'étaient ses termes. L'année suivante, en ce mois de novembre, il y aura dans deux jours exactement cinquante ans, le premier recteur de l'Institut catholique de Paris mourait prématurément, ayant fait sa dure tâche. Ce programme, dont il s'était inspiré dans l'accomplissement de son œuvre, se trouvait être à la fois un bilan et un testament. Demeure-t-il, après cinquante ans passés, un programme d'aujourd'hui, et à ce temps qui nous presse de justifier notre existence, suffit-il de répondre avec une fière brièveté : « Nous continuons » ?

« *Nous continuons.* »

Il y a parfois une assez basse manière de continuer, qui ne saurait passer pour une justification. « J'ai vécu », disait cet homme au sortir des troubles révolutionnaires. Mais qu'importerait de vivre si c'était aux dépens et au mépris des raisons que l'on a de vivre ? Continuer ainsi, survivre à sa fonction réelle et prolonger sans gloire un reste triste d'existence, qui ne serait qu'un refus de mourir, pauvre affaire et qui ne mériterait pas qu'on s'y arrêtât. Si l'Institut catholique ne vivait aujourd'hui que parce qu'il a vécu, il n'aurait pas droit au don de nos vies.

Mais continuer, ce peut être un mérite et un signe : un mérite, lorsque c'est se montrer capable de vaincre à mesure les difficultés que se présentent, un signe lorsque la durée de l'œuvre manifeste qu'elle répond efficacement à des besoins constants. Et ici, Messieurs, *la continuité de l'Institut catholique, nous pouvons le dire, est à elle seule un témoignage.* Qu'elle suppose un appoint toujours renouvelé de dévouement et de sacrifice, il suffit de connaître un peu l'histoire et la marche présente de l'Institut catholique pour en être aussitôt convaincu, et aussi bien personne ne le nie. On s'étonne plutôt qu'avec des moyens si précaires, sans aucun appui officiel, par le seul appoint de la générosité des uns et du désintéressement des autres, une œuvre aussi vaste et aussi lourde subsiste depuis près de trois quarts de siècle, non seulement sans déclin, mais avec une vie accrue, et l'on peut croire que, lorsque le recul des temps aura permis les jugements équitables, les catholiques de France, pour avoir porté cette charge, avec tant d'autres, figureront avec honneur dans l'histoire. Le fait est que, sur sa route incommode, l'Institut catholique, et grâces en soient rendues à tous ceux qui l'aiment et qui l'aident, poursuit sa marche vaillante et fière. Si, d'autre part, les étudiants continuent de s'inscrire, si les maîtres continuent de se grouper, c'est que les uns et les autres ont le sentiment que l'Institut catholique remplit une fonction effective. Ne prétendons pas à traiter ici en passant une question aussi vaste et aussi complexe que celle de l'enseignement libre en général ; disons seulement, puisque votre présence à l'Institut catholique montre assez que votre conviction sur ce point est établie, disons qu'une jeunesse « studieuse et croyante », pour reprendre les mots de Mgr d'Hulst, trouve les justes conditions de son développement droit et de son épanouissement total en un mlieu où les vérités de différents ordres se joignent et que, pour elle, l'enseignement libre est l'enseignement normal. C'est vrai aujourd'hui comme hier. Il y a des exigences naturelles qui demeurent à vers tous les bouleversements et il y a donc institutions, qui, parce qu'elles y répondent, p l'essentiel du moins, demeurent comme elles

Quant *au bienfait rayonnant* d'un groupem d'hommes de science qui soient en même te hommes de foi, qui, par l'échange de leurs v et leur mutuelle émulation, non seulement p parent des maîtres animés de leur esprit, m opèrent dans l'opinion effet massif de témoign collectif, ici encore l'histoire de ces soixante- années le proclame hautement. Plus d'une fois a cité la page ardente où Mgr d'Hulst exprin ses espérances : « Quand on vous dira : le chris nisme a fait son temps, sa discipline intellectu ne peut plus retenir les esprits affranchis ; l' toire dément ses origines ; la philosophie désav ses dogmes, la science condamne ses traditio la nature mieux connue supplante victorieusem son Dieu et son Christ ; la sociologie remplace morale et fait pâlir son Evangile ; quand on ré tera devant vous ces affirmations audacieuses rien n'appuie, mais qui ont ébranlé tant d'âm vous prendrez vos adversaires par la main, v les conduirez silencieusement dans nos amp théâtres, dans nos laboratoires ; vous leur m trerez des maîtres qui savent et qui s'agenouill des étudiants qui apprennent et qui prient, écoles où préside l'image du divin Crucifié et d partent à chaque instant les irradiations du h savoir. Encore un peu de temps, et quand v parcourrez avec vos détracteurs l'annuaire l'Institut de France, vous leur y ferez lire noms de nos professeurs ; quand vous jetterez yeux sur les annales des sciences, vous y trouve les découvertes de nos savants ; quand vous in rogerez la philologie ou l'histoire, la métaphysi ou la jurisprudence, pour leur demander com de leurs progrès, vous rencontrerez l'acti féconde de nos écoles, mêlée à toutes les conqué de la pensée contemporaine, et, vous retourn encore une fois vers les contempteurs de croyances, vous leur direz : voilà de la science elle est chrétienne. »

Ce qui n'était qu'une espérance se fit réal au point qu'avant la guerre on pouvait considé qu'en France le préjugé d'une opposition radic entre la science et la foi avait perdu presque to sa force et qu'il eût semblé assez pitoyable à hommes intelligents et cultivés d'en faire état. les événements de ces années et leurs con quences, en abaissant le niveau intellectuel et émoussant le sens critique, ont ouvert nouvel ac à des propagandes hostiles qu'on aurait cr désormais exclues, il en résulte seulement q faut persévérer dans le même sens, sans s'éton qu'en pareils domaines il ne puisse y avoir conquêtes définitives sur lesquelles il n'y ait p qu'à se reposer sans efforts. Mais le principe et méthode restent choses acquises : *les Instit catholiques rendent à la foi un service pub qu'ils doivent continuer.*

Continuer, mais en s'adaptant...

Continuer, c'est déjà un beau programme. Qua sous la poussée ou le choc des événements c traires, tant d'institutions se sont écroulées, t d'espoirs sont tombés, tant de courages se s affaissés, quand le rythme prodigieusement ac léré des idées et des mœurs fait paraître vieill démodées et archaïques en quelques années t d'opinions et d'ambitions qui se promettai

venir, trouver intact un cadre où placer son travail, recevoir l'appui et l'impulsion d'une tradition vante, sentir derrière soi un passé de haute nsée, de strict labeur, de foi réfléchie, n'être pas solé qui improvise sa vie individuelle, mais outer son effort à toute une suite d'efforts semablement dirigés, prendre place dans un semble, non pour s'y confondre et s'y perdre, ais pour y avoir ses solides et bienfaisantes taches, s'appliquer à une besogne précise, justeent située, et, par elle, lier un passé qu'elle prope à un avenir qu'elle prépare, c'est une belle rt d'héritage qu'on ne peut recevoir qu'avec graude et respect ; comment ne pas y voir réunies conditions du labeur fécond et sûr, en même nps que les moyens d'un large service ?

Nous aurons donc la fierté d'être fidèles ; nous outerons seulement que nous devons l'être à la nière évangélique, qui n'est pas timorée ni pliée, mais ouverte et hardie. Celui que l'Evane appelle le serviteur fidèle, ce n'est pas celui i, craintif, défiant et précautionneux, a gardé ns un linge le talent reçu et croit avoir assez t en ne l'ayant pas perdu ; le vrai fidèle et le n serviteur que le maître fait entrer dans sa e, c'est celui qui, prenant sa part de risque et trant dans le mouvement de l'activité humaine, it en observant la mesure d'une sagesse avisée, ut présenter les cinq talents qu'ont produits les iq premiers qui lui avaient été confiés.

D'ailleurs, une œuvre comporte nécessairement développement qui ne pouvait entrer dans le ssein premier. Les jours passent, les opinions angent, les difficultés se déplacent, les mœurs rient, l'activité prend un autre rythme et d'autres oyens, les tendances se modifient, l'accent se ouve placé sur de nouveaux problèmes et l'air du nps incline, d'une génération à l'autre, la vie obile en des sens différents. 1946 n'est pas 1875, la même tâche, pour être accomplie dans la sinrité de l'esprit et se montrer efficace dans les sultats, requiert d'autres attitudes et d'autres ientations.

L'Institut catholique
ntre de formations pour un plus grand service.

Dans les années où l'Institut catholique fut ndé, on tendait à y voir un abri pour la jeunesse. était le temps où l'œuvre populaire par excelce était le patronage. N'en sourions pas, ce ait manquer d'intelligence et de sens historique. 'il faille à temps déterminés méthodes adaps, c'est précisément la raison qui rendait nécesres et bienfaisantes en des temps anciens les thodes mêmes que le présent est amené à modir. Il semblait alors qu'il y eût surtout à garder, protéger, à défendre les chrétiens.

Jeunes gens et jeunes filles d'aujourd'hui, vous endrez sans doute un peu autrement, et je vous engage, ce que doit être pour vous l'Institut holique. Par cela seul que vous recevez ici ce i ne vous serait pas donné ailleurs et que e vous y trouvez le moyen d'un plus riche et is harmonieux développement, voici que votre ponsabilité s'accroît en même temps que votre eur. Ce n'est pas pour vous seulement que vous venez meilleurs. Vous êtes comptables à Dieu ce que sa Providence vous permet d'acquérir ; us en êtes comptables aussi aux hommes qui t à tenir davantage de qui a plus reçu.

Dès lors, voici que votre horizon s'agrandit et e se fait entendre en vous l'appel à un rôle plus ample, à une action élargie. L'Institut catholique n'est pas un patronage intellectuel dont vous seriez les uniques bénéficiaires ; il ne se réduit pas à être l'abri particulièrement sûr où vous pourrez préparer, avec moins de risques pour votre foi et votre santé morale, le diplôme qui vous ouvrira une carrière, comme si, en vérité, tout le catholicisme et ses institutions avaient pour but de vous établir commodément en ce monde, en vous épargnant autant que possible l'effort personnel. Le christianisme n'est pas ouaté, calfeutré et douillet ; c'est religion de grand air, d'abnégation et de vigoureux service. Il serait téméraire au soldat de se jeter dans la mêlée avant d'être aguerri, et c'est pourquoi il est sage qu'il y ait un temps et des conditions d'entraînement protégés. Mais c'est d'entraînement qu'il s'agit, d'une formation qui n'a pas pour fin l'avantage particulier d'un égoïsme même spirituel.

Ouvrez les yeux, ouvrez le cœur, jeunes chrétiens : la richesse intellectuelle et religieuse que vous recevez ici, pour votre bien sans doute, d'autres que vous auront besoin d'y avoir part, d'autres dont le sort se joue présentement en vous et dont vous portez donc dès maintenant la responsabilité ; et, lorsqu'on pense à tout l'avenir qui hésite en vos consciences au cours de ces années de jeunesse, quand on songe au centre d'action et d'influence que chacun, que chacune d'entre vous sera tout au long d'une vie, on admire le travail sacré qui se fait dans vos esprits et dans vos cœurs, en cet enclos, d'ailleurs peu rigide, où l'effort, mieux encadré, peut et doit produire un plus abondant, un plus sûr avantage, mais d'où les perspectives sont largement ouvertes sur le présent et sur les jours qui viendront.

L'Institut catholique est *un centre de formation pour un plus grand service.*

N'est-ce pas aussi d'une manière plus large qu'il conviendrait d'entendre ce rôle d'école normale de futurs professeurs, qui fut dès l'origine assigné à l'Institut catholique ? Les professeurs ne sont pas seuls à enseigner, et, pour ne prendre qu'un exemple, que d'aumôniers, dans l'apostolat aux multiples formes que requièrent les besoins d'aujourd'hui, auraient avantage à s'être préparés à leur tâche par une formation plus complète, des connaissances plus étendues, l'acquisition de méthodes plus sûres de pensée, qui leur donneraient d'aller plus sûrement à l'essentiel des questions, de discerner plus nettement la portée des idées et la valeur des intérêts en cause, de dominer leur action au lieu d'être emportés par elle ! La culture qu'ils recevraient n'irait pas à les rendre oublieux des détresses auxquelles leur cœur d'apôtre s'est ouvert : elle leur en donnerait une plus complète intelligence, leur permettrait par là de susciter des moyens moins limités et moins occasionnels d'y porter remède, et ferait d'eux, comme il se doit, des guides plus éclairés pour les dévouements qui attendent d'eux lumière et direction. D'autre part, ils apporteraient ici leurs préoccupations de tous ordres, venues de la réalité vivante des milieux les plus divers et, rappelant qu'il est d'autres angoisses que celles qui viennent des problèmes de la pensée, ils contribueraient à donner au travail qui se fait ici un sens plus largement humain. L'Institut catholique n'est pas sans doute apte à toutes besognes et il y aurait danger à le charger de celles pour lesquelles il n'est pas fait, mais il semble que la culture qu'il est capable de donner peut recevoir un emploi plus

étendu. S'il doit sans doute s'adonner à la recherche la plus désintéresée et maintenir le sens de la vérité que l'on sert pour elle-même, il ne s'enferme pas pour autant dans je ne sais quelle retraite hautaine, où se pratiquerait l'oubli des intérêts humains. L'action doit s'animer de pensée, l'Institut catholique peut donc la servir.

Enfin, un Institut d'enseignement supérieur comme celui-ci se qualifie par la valeur et le nombre des travaux personnels que produisent les maîtres, et les catholiques en ont attendu que s'établît ainsi un accord entre la science et la foi. Au temps où l'Institut catholique de Paris se fondait, l'incompatibilité entre la doctrine catholique et les résultats des progrès scientifiques, ou même entre l'état d'esprit du croyant et la méthode du savant, était bruyamment affirmée ou tranquillement admise en bien des milieux comme vérité incontestable. L'espoir de voir se dissiper peu à peu ce préjugé n'a pas été déçu et tant de maîtres ici n'ont pas travaillé en vain : ils ont réussi par l'autorité de leur exemple comme par la solidité de leurs œuvres à s'établir avec force et sérénité en des domaines où les discussions étaient orageuses et les exclusions péremptoires.

L'Institut catholique est un foyer distribuant la lumière aux hommes de notre temps.

Mais c'est autre chose qu'attend le monde d'aujourd'hui, un travail moins négatif et moins défensif. Ce que les hommes veulent, c'est que les chrétiens prennent en charge leurs difficultés, qu'ils s'intéressent à leurs problèmes et qu'ils leur apportent, non les faciles solutions verbales issues d'une doctrine tout faite, mais une manière vraie, réelle, limitée peut-être, mais sérieuse et intelligente, de penser en croyant les questions d'aujourd'hui, si diverses, si complexes, si redoutables, et qui, posées toutes ensemble, affolent les esprits et les mettent dans le désarroi et la confusion ; ce qu'ils attendent, c'est que la vieille foi catholique pensée en sincérité par des hommes de ce temps dise le mot qui ne peut venir que d'elle ; ce qu'ils attendent, c'est la contribution chrétienne au sauvetage de l'humanité ; et c'est sur la valeur de apport qu'on les sent tout prêts à juger de valeur même du christianisme. C'est dire la t qui s'impose aux hommes de pensée à qui l a fait la grâce d'être des hommes de foi ; dire quelle peut, quelle doit être la tâche l'Institut catholique de Paris.

Ainsi, cet Institut n'apparaît pas comme l'en étroit où une jeunesse recevrait, à l'écart, œillères destinées à prévenir de fâcheux ég ments ; il a à jouer son rôle en pleine huma Ses défaillances ou son absence aux débats d temps seraient lourdes de conséquences et e geraient gravement nos responsabilités : pareilles conjonctures, les fautes par omission redoutables. L'Institut catholique de Paris prendre pleine conscience de son office et d mission pour les remplir dignement. Il n'est une barrière derrière laquelle on se réfugie et se défend. C'est, ce doit être un foyer. Et sommes assurés en l'affirmant de rejoindre fi ment la pensée la plus chère, l'ambition la haute, des fondateurs.

Devant nous tous, voici la besogne séri ferme, régulière, qui va commencer, la b besogne où s'emploie le courage et sans laq tout le reste n'est que rêverie illusoire et f évasion, mais devant nous aussi voici le plus v horizon et le plus large service. Dieu nous at dans la détresse des hommes et nous appelle grandeur, si modeste que soit notre rang. Ass au salut du monde, un chrétien n'a pas le droi consentir à la médiocrité. Ne nous refusons par petitesse d'esprit ou étroitesse de cœur, besogne qui nous presse. Selon un mot de Pa les événements sont des maîtres que Dieu choisit de sa main. Ils sont tels aujourd'hui apparaît plus que jamais que le monde en s france a besoin de chrétiens porteurs de lum et de flamme. Que l'Esprit de feu vienne en nous, qu'il nous donne le juste sens de n vocation et nous mette au cœur la résolution répondre. Il y va de plus que nous. *Veni, Sa Spiritus. Amen.*

LA PERSÉCUTION EN YOUGOSLAV

L'arrestation de l'archevêque de Zagreb Mgr Stepin

Nos lecteurs connaissent déjà par la presse les faits : l'arrestation odieuse de Mgr Stepinac, sa détention en prison, le procès indigne et la criminelle condamnation de l'archevêque de Zagreb par un tribunal d'exception. Les protestations du monde catholique ont été unanimes. Les gouvernements étrangers, Grande-Bretagne, Etats-Unis, etc., n'ont pas manqué de manifester leur désaveu devant des procédés qui rappellent ceux de l'hitlérisme triomphant.

Nous publions dès aujourd'hui la lettre pastorale de Mgr Salis-Seewis, évêque titulaire de Corycus, auxiliaire et vicaire général de Zagreb, adressée aux fidèles après l'arrestation de l'archevêque :

MES BIENS CHERS FIDELES,

Comme vous le savez, notre bien-aimé pasteur Dr Alojzije Stepinac a été privé de la liberté. Il fut arrêté, le 18 de ce mois, juste au moment où il s prêtait, dans sa chapelle, à gravir les marches l'autel.

Nous prêtres, nous ressentons dans nos âmes la do la plus profonde du fait que l'accomplissement d noble tâche de notre Ordinaire a été rendu imposs Nous savons aussi que vous tous, ses fidèles, part avec nous notre douleur. Nous sommes convaincus par l'arrestation de l'archevêque de Zagreb, tou peuple croate est attristé, blessé.

Cette douleur commune est tout à fait compréhens étant donné que notre archevêque vénéré Dr A. S nac est le plus bel exemple d'un saint et exemplaire teur, d'un patriote inlassable et désintéressé, qui réaliser, dans sa vie, à la perfection, pour le bie peuple croate, les principes de la justice divine, commandements de Dieu et de l'Evangile. Son n

ur, sa charité et son amour que lui inspirait l'Evan- du Christ ont secouru, durant la guerre, non seu-ient les catholiques mais aussi les infidèles, non seu-ient les Croates mais aussi des membres des nationa-s étrangères. Plus encore, dans son amour bienveil-t, il protégeait beaucoup de ceux qui l'appellent ourd'hui l'ennemi national et criminel.

Oui, dans cette grave persécution de notre arche-que nous ne trouvons aucune faute en lui. Placé par eu à la tête de son troupeau, il s'est levé, et c'est t à fait compréhensible, avec un zèle et une fermeté ostoliques, pour la défense des lois divines, de l'Eglise de ses droits. Mais il l'a toujours fait. Il l'a fait s les pouvoirs et sous les régimes précédents. Il l'a t également à l'heure présente dans ce nouvel Etat. l'a fait uniquement selon la conscience de son devoir de sa responsabilité devant Dieu et par amour pour peuple croate, sachant qu'on ne peut pas construire vraie vie nationale et assurer son épanouissement s la foi en Dieu et sans l'observance de ses com-ndements.

En effet, la loi suprême de toute activité pastorale l'archevêque de Zagreb se résume en ceci : « Gar- la foi dans le cœur du peuple croate. » C'est pour-oi non seulement il répugnait personnellement à te activité politique mais il recommandait à son cler- oralement et par écrit, de s'abstenir des affaires de actère purement politique. Par là, il ne voulait pas lement écarter la responsabilité de l'Eglise pour des ssements politiques des prêtres, mais surtout il voulait e le clergé se consacre uniquement à son apostolat erdotal, à la prédication, à l'enseignement et à l'ad-nistration des sacrements.

C'est pourquoi, lorsque, à la fin de l'année dernière, elques prêtres, à cause de leur activité politique, ent appelés par le pouvoir à se prononcer, et pendant e la presse accusait l'archevêque de Zagreb comme ponsable, notre cher archevêque Dr A. Stepinac a consciemment faire le 17 décembre 1945 devant monde entier la déclaration suivante : « A toutes les cusations contre nous, directes ou indirectes, nous uvons dire : Nous n'avons rien à nous reprocher. otre conscience est nette, tranquille devant Dieu noin le plus fidèle et juge le plus juste de tous nos s. Notre conscience est nette et tranquille devant le int-Siège qui saura juger notre attitude quand il sera possession de vrais documents. Notre conscience ne us reproche rien devant les catholiques de cet Etat, i tranquillement et consciemment considèrent les évé-ments. Enfin notre conscience ne nous reproche rien vant le peuple croate auquel nous appartenons, par la onté de Dieu, par le lien du sang et que nous ser-ns, à notre place, de toute notre âme sans distinction de férentes vues politiques et de partis. »

La sincérité de cette déclaration de notre archevêque a été jusqu'ici détruite par aucun fait, moins encore r des déclarations sorties, ces derniers jours, des res des accusés en rapport avec l'archevêque. Au-n d'eux n'a dit ni a pu dire que Mgr l'archevêque it encouragé soit oralement, soit par écrit, à une acti-é politique quelconque, moins encore à un délit. Plus core, certains accusés ont ouvertement déclaré, quoi-e cela n'ait pas été publié, que Mgr l'archevêque les aussitôt apprise leur activité politique, durement répri-andés. Si par contre quelqu'un affirmait qu'on peut ouver une allusion à une activité politique ou à un lit quelconque dans la lettre collective de l'épiscopat ougoslave de l'année dernière, ou si quelqu'un voulait tifier son activité politique, sur la base de cette lettre, faudrait déclarer, d'une manière la plus énergique, 'une telle conclusion est contraire aux sains principes jugement raisonnable et impartial, car cette lettre storale ne visait aucune action politique. Par contre, elle contient une plainte contre les faits qui violent les droits de l'Eglise catholique et montre clairement et sincèrement qu'il y va de l'intérêt de l'Eglise et de l'Etat d'écarter ces agissements.

C'est pourquoi, si Mgr l'archevêque, malgré tout cela, est privé de liberté et s'attend à être introduit devant la justice comme le plus grand criminel politique, comme collaborateur et promoteur de l'activité contre la liberté des peuples de Yougoslavie et comme provocateur des conflits, il est compréhensible que nous demeurions stupéfaits devant ce fait énigmatique, que notre intelligence s'arrête et que notre cœur se glace. Considérant cela, un sentiment se lève du fond de notre cœur en pensant à notre divin Maître Jésus-Christ qui, le plus grand bienfaiteur de son peuple, fut introduit devant le tribunal comme celui qui s'élevait contre l'empereur romain et comme perturbateur du peuple.

Cependant, mes biens chers fidèles, ni ce qui a été déjà accompli au sujet de Mgr l'archevêque ni ce qui pourrait lui arriver ne pourra arracher ni de notre âme ni de la vôtre, ni du cœur du clergé ni de celui du peuple croate tout entier la conviction sincère que Mgr l'archevêque est l'exemple le plus idéal de l'homme véritable et du prêtre, plein de compassion et de charité pour toutes les angoisses et toutes les douleurs. Qu'elle soit loin de nous, la pensée qu'il ait voulu contribuer en quelque manière aux malheurs de son peuple, car il est le plus ardent prédicateur de la vérité et de la justice, le plus désintéressé et le plus profond constructeur de la vraie culture du peuple croate. C'est pourquoi nous pouvons dire avec fierté que Mgr l'archevêque de Zagreb Dr A. Stepinac est aujourd'hui la personne la plus aimée de tout le peuple croate. La condamnation d'une telle personne, tellement liée aux sentiments du cœur et de l'âme de tout le peuple croate, occasionnerait dans l'âme de ce peuple la douleur la plus profonde et inguérissable.

Mes biens chers fidèles, lorsque, dans les commencements pénibles de l'Eglise, saint Pierre fut jeté en prison, l'Eglise, selon le saint Evangile, a sans cesse prié pour lui jusqu'à sa délivrance par le Seigneur. C'est pourquoi nous aussi, imprégnés d'une conviction inébranlable de la noble conduite et de la vie irréprochable de notre vénéré pasteur, remplis d'un sincère et filial amour envers son auguste personne, en ces jours de ses épreuves et des nôtres, élevons nos cœurs et nos âmes vers le Seigneur, Maître du monde et des destins humains, le priant avec beaucoup de confiance et de sincérité de nous rendre sain et sauf notre pasteur bien-aimé pour guider et conduire nos âmes à la plus grande gloire de Dieu, à la joie de l'Eglise et pour le bien temporel et spirituel de ses fidèles et du peuple croate tout entier.

En conséquence nous ordonnons : 1° qu'on dise à la sainte Messe, après les prières prescrites, un *Notre Père*, *Je vous salue* et *Gloire* pour Mgr l'archevêque. Egalement, nous ordonnons de le faire au Salut après les litanies et les prières ordinaires ; 2° que les prêtres à la sainte Messe, à la place de l'oraison impérée, disent la collecte n° 32 (*pro constituto in carcere*). L'oraison impérée est *Pro re gravi etiam in duplicibus primae classis*.

A Zagreb, le 21 septembre 1946.

Dr François Salis-Seewis

P.-S. — *Cette lettre circulaire doit être lue aux fidèles le premier dimanche après la réception sans aucun commentaire.*

— *Chemin de croix à l'usage des séminaristes*, par l'abbé Berthet, professeur au Petit Séminaire de Richemont. Brochure in-32 de 32 pages, 10 francs. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris VIe.

Utilisable pour l'exercice public, cette petite brochure veut surtout faciliter aux séminaristes, petits et grands, l'exercice individuel du Chemin de la Croix.

Les élections à l'Assemblée nationale françai

(10 novembre 1946)

L'Assemblée constituante, qui a voté le 29 septembre 1946 la Constitution adoptée en France par le referendum du 13 octobre dernier, comptait 586 membres. L'Assemblée nationale élue le 10 novembre suivant en compte 619, soit 33 de plus. En France métropolitaine, le nombre des députés à élire a passé de 522 à 544. En Algérie, il y a quatre élus de plus : deux pour le collège européen et deux pour le collège musulman. La France d'outre-mer, moins l'Afrique du Nord, a 45 représentants au lieu de 33.

Par contre, le Maroc et la Tunisie, qui avaient respectivement trois et deux représentants à la Constituante, n'ont pas de députés à l'Assemblée nationale ; les deux protectorats étant en droit des Etats souverains ne peuvent y avoir pour des raisons de haute convenance diplomatique de représentation particulière.

Les nouveaux élus, qui forment désormais l'Assemblée nationale, se réuniront au Palais-Bourbon le 26 novembre prochain. Le détail de toutes les élections de la France d'Outre-mer n'était pas encore parvenu à Paris cinq jours après les élections générales. Pour établir une liste complète manquait encore le résultat de l'Océanie où le scrutin n'a lieu que le 24 novembre ; d'autre part, la date de l'élection du député de Cochinchine n'était pas encore fixée. En attendant ces derniers résutats, les 617 députés élus pouvaient être, de façon non officielle, répartis comme suit selon leur nuance politique :

Communistes	170
Républicains et résistants	13
S. F. I. O.	105
U. D. S. R.	22
Radicaux socialistes	42
M. R. P.	164
Union gaulliste	10
Républicains indépendants	22
Action paysanne	11
P. R. L.	40
Triomphe des libertés républicaines (Messali Hadj)	5
Musulmans indépendants	7
Députés autochtones indépendants	6
TOTAL	617

D'autre part, on peut établir ainsi, d'après une statistique du ministère de l'Intérieur, les résultats comparés des élections du 2 juin et du 10 novembre pour tous les départements métropolitains :

	2 JUIN	10 NOV.	DIFFÉRENCES
Inscrits ...	24 688 750	24 387 315	— 301 435
Votants ...	20 199 202	19 153 754	— 1 045 448
Suffr. exp...	19 883 138	19 148 744	— 734 394
Parti com..	5 203 046	5 475 955	+ 272 909
S. F. I. O. ..	4 198 110	3 454 080	— 744 030
M. R. P. ...	5 589 130	5 033 430	— 555 700
Ras. des G..	2 179 067	1 971 660	— 207 407
P.R.L., Mod..	2 623 679	3 136 630	+ 512 951
Divers	59 084	90 106	+ 31 022

Les tableaux que nous publions dans les pages suivantes ont été dressés suivant l'ordre alpha tique des départements.

Le chiffre qui suit l'énoncé du département de la circonscription électorale donne le nom de sièges à pourvoir. Nous indiquons entre pa thèses quand ce chiffre comporte un ou plusi sièges en plus sur ceux des Assemblées pr dentes.

Les noms précédés d'un astérique sont ceux députés sortants réélus ; le signe + 1 ou — placé après le nombre des voix dans la réparti des suffrages indique un siège gagné ou pe par le parti ; le signe (S) indique que ce p n'a pas obtenu de siège, le quotient n'étant atteint.

Les chiffres des voix obtenues sans attribu de siège pour les partis non compris dans cinq premiers ont été placés dans la colonne *Div* sur la première ligne du département.

Dans les deux dernières colonnes nous ajout les chiffres obtenus dans le referendum 13 octobre par les OUI et les NON dans cha des départements (1).

Nous publierons les résultats des élections d la France d'outre-mer dès qu'ils seront con officiellement dans leur totalité.

ABRÉVIATIONS

Act. R. et S. : Action républicaine et soci
Act. soc. et pays. : Action sociale et paysa
Com. : Parti communiste français et Union ré blicaine et résistante.
Déf. rép. : Déf. républicaine et sociale.
M. R. P. : Mouvement républicain populair
P. C. I. : Parti communiste international trotskyste.
P. R. L. : Parti républicain de la liberté.
R. G. R. : Rassemblement des gauches répu caines (Radicaux socialistes, et Union démo tique et sociale de la Résistance).
R. I. : Républicain indépendant.
Rép. act. pays. et soc. : Républicain d'ac paysanne et sociale.
S. F. I. O. : Socialiste S. F. I. O.
U. D. S. R. : Union démocratique et sociale la Résistance.
U. G. : Union gaulliste.

✦ ✦ ✦

[M. Yves Helleu, directeur de l'hebdomad *Carrefour,* avait été élu le 10 novembre dép de l'Allier à l'Assemblée nationale. Le 19 novem il mourait, tué dans un accident d'auto. Il se tro donc remplacé, comme député M. R. P., par suivant de la liste, M. Octave Amiot, ouvr métallurgiste de l'usine S. A. E. M. de Montluç

(1) Le *J. O.* du 27 octobre 1946 donnait les résul suivants (non compris ceux de la Guyane, du Camer de la Côte des Somalis, du Gabon, du Moyen-Congo, l'Oubanghi-Chari-Tchad, du Sénégal-Mauritanie) :

Electeurs inscrits	26 203 46
Votants	17 735 9
Suffrages exprimés	17 407 3
Nombre de réponses OUI	9 263 4
Nombre de réponses NON	8 143 8

Résultats des élections du 10 novembre et du référendum du 13 octobre

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	RÉPARTITION DES SUFFRAGES						REFERENDUM DU 13 OCT	
					Com	S. F. I. O.	R. G. R.	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	oui	non
Ain (4)	193 315	141 679	*BOURBON Henri	Com.	42 508 + 1						65 965	42 663
			BLANCHET Jules	Com.	»							
			*DOMINJON Pierre	M. R. P.				37 172				
			*TONY-REVILLON M.-Michel	R. G. R.		20 742 — 1	25 501		11 670 (S)			
Aisne (6)	270 437	219 762	*RENARD Adrien	Com.	81 551						117 551	76 379
			*THUILLIER René	Com.	»							
			*Mme CHARBONNEL Paulette	Com.	»							
			*HULIN Henri	M. R. P.				44 719				
			*LEVINDREY Marcel	S. F. I. O.		38 051						
			*DESJARDINS Charles	P. R. L.			23 550 (S)		28 332			
Allier (5)	247 495	176 408	*GINSBURGER R. dit VILLON	Com.	63 908						91 778	60 818
			*VÉDRINES Henri	Com.	»							
			*POUYET Marcel	S. F. I. O.		45 628						
			GOZARD Gilles	S. F. I. O.		»						
			AMIOT Octave	M. R. P.			17 169 (S)	31 153		15 545 U. G. (S)		
Basses-Alpes (2)	57 001	42 523	*GIRARDOT Pierre-Louis	Com.	14 017						23 857	8 235
			FARINE Philippe	M. R. P.		13 079 — 1		13 601 + 1				
Hautes-Alpes (2)	55 578	40 266	*PETSCHE Maurice	R. I.						15 316 R. I.	17 672	9 952
			*JULIAN Gaston	Com.	12 605	3 152 (S)		8 351 (S)				
Alpes-Maritimes (5)	251 401	201 416	*MEDECIN Jean	R. G. R.			80 146 + 1				87 001	92 309
			*HUGUES Emile	R. G. R.			»					
			OLMI Philippe	R. G. R.			»					
			*BAREL Virgile	Com.	77 312							
			*POURTALET Henri	Com.	»	26 049 — 1				13 558 France comb. (S)		
Ardèche (4)	170 900	136 041	*RIBEYRE Paul	R. I.						45 412 R. I.	62 102	48 579
			*ROUCAUTE Roger	Com.	41 133							
			*CHAUTARD Bertrand	M. R. P.				24 509				
			*FROMENT Edouard	S. F. I. O.		23 046						
Ardennes (4)	150 937	121 141	*PENOY René	M. R. P.				44 581 + 1			66 899	37 855
			BLOCQUAU Jean	M. R. P.				»				
			*LAREPPE Pierre	Com.	39 439 — 1							
			*Mme VIENOT Andrée	S. F. I. O.		28 468	6 346 (S)					
Ariège (3)	101 597	74 461	*POUMADÈRE Pierre	Com.	24 507						40 247	16 461
			*DURROUX Jean	S. F. I. O.		21 080						
			*GALY-GASPARROU Georges	R. G. R.			14 373	13 402 (S)				
Aube (4)	142 395	111 177	*MUTTER André	P. R. L.					43 172		52 242	50 051
			*ROULON Henri	P. R. L.					»			
			*NOEL Marcel	Com.	31 982							
			*RINCENT Germain	S. F. I. O.		22 310	5 013 (S)	6 881 (S)				
Aude (4)	170 466	129 790	*GUILLE Georges	S. F. I. O.		41 979					71 210	35 920
			*CERNY Joseph	Com.	34 624							
			*CUDENET Gabriel	R. G. R.			27 269					
			*Abbé GAU Albert	M. R. P.				23 161				

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	RÉPARTITION DES SUFFRAGES Com.	S. F. I. O.	R. G. R.	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	REFERENDUM DU 13 OCT. oui	non
Aveyron (4)	202 601	160 856	*Solinhac Jean	M. R. P.				46 096			65 402	65 231
			Temple Emmanuel	R. Act. Soc.						37 849 R. Act. S.		
			*de Boysson Guy	Com.	32 042							
			*Ramadier Paul	S. F. I. O.		27 060	13 720 (S)					
Bouches-du-Rhône. 1re circonscription (9).	380 958	286 648	*Billoux François	Com.	113 246						233 415	122 579
			*Cristofol Jean	Com.	»							
			*Mme Nedelec Raymonde	Com.	»							
			*Cermolacce Paul	Com.	»							
			*Mme Poinsot-Chapuis G.	M. R. P.				53 842				
			*Cayol Raymond	M. R. P.				»				
			*Defferre Gaston	S. F. I. O.		49 449						
			*Leenhardt Francis	S. F. I. O.		»	15 398 (S)					
			*Bergasse Henry	P. R. L.					43 161	3 104 R. R. (S)		
2e circonscription (4).	155 331	126 302	*Mouton Adrien	Com.	44 206 + 1							
			Lambert Lucien	Com.	»							
			*Gouin Félix	S. F. I. O.		37 865 — 1						
			*Valey Gabriel	M. R. P.			8 521 (S)	28 054		4 868 U. G. (S)		
Calvados (5)	230 936	182 124	*Louvel Jean	M. R. P.				66 645			60 812	98 254
			Livry-Level Philippe	M. R. P.				»				
			*Laniel Joseph	P. R. L.					51 237 + 1			
			Triboulet Raymond	P. R. L.					»			
			*Lenormand André	Com.	38 254	22 383 — 1						
Cantal (3)	119 860	89 340	*Laurens Camille	R. A. P. S.						32 226 R. A. P. S.	29 223	43 051
			*Lavergne Clément	Com.	21 741							
			*Jouve Géraud	S. F. I. O.		21 229		12 205 (S)				
Charente (4)	203 477	150 082	*Pronteau Jean	Com.	50 545 — 1						73 097	54 636
			*Furaud Jacques	M. R. P.				2 008				
			*Maurellet Augustin	S. F. I. O.		29 465						
			*Gaillard Félix	R. G. R.			25 363 + 1					
Charente-Maritime (6). (1 siège de plus.)	271 700	197 00	*Gosnat Georges	Com.	49 008 + 1						75 244	87 214
			Brillouet Maurice	Com.	»							
			*Vieljeux Christian	P. R. L.					46 218			
			*Faraud Roger	S. F. I. O.		37 862 — 1						
			*Truffaut Pierre	M. R. P.				34 593				
			*Gaborit Roger	R. G. R.			26 805 + 1					
Cher (4)	188 479	143 579	*Lozeray Henri	Com.	51 761						71 585	57 594
			*Cherrier Marcel	Com.	»							
			*Boisdon Daniel	M. R. P.				26 667				
			*Coffin Lucien	S. F. I. O.		22 862	21 269 (S)			18 877 U. G. (S)		
Corrèze (4)	172 039	134 307	*Chausson Léonard-Clém.	Com.	52 864						77 879	31 257
			*Goudoux Jean-Maurice	Com.	»							
			*Michelet Edmond	M. R. P.				29 978				
			*Queuille Henri	R. G. R.		23 615 — 1	26 082 + 1					
Corse (4)	158 120	88 155	*Giovoni Arthur	Com. soc.	38 709 + 1						34 093	37 416
			Blanchini Jacques	Com. soc.	»							
			*Giacobbi Paul	R. G. R.			30 839 — 1					
			Gavini Jacques	Déf. R.						18 053 Déf. R.		
Côte-d'Or (5). (1 siège de plus)	207 161	162 411	*Chan. Kir Félix	R. I.						[illegible]	[illegible]	[illegible]

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	Com.	S. F. I. O.	R. G. R. [1]	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	oui	non
Côte-d'Or (*suite*).			*Lalle Albert	R. I.								
			*Bouhey Jean	S. F. I. O.		47 072						
			Meunier Pierre	Com.	28 374 + 1							
Côtes-du-Nord (7).	343 079	279 441	*Bouret Henri	M. R. P.				99 982			148 525	76 464
			*Mme Dienesch M.-M.	M. R. P.				»				
			Monjaret Constant	M. R. P.				»				
			*Hamon Marcel	Com.	86 694							
			Le Coent Auguste	Com.	»							
			*Mazier Antoine	S. F. I. O.		54 987 — 1						
			Pléven René	R. G. R.			33 931 + 1					
Creuse (3).	134 030	90 534	*Tourtaud Auguste	Com.	34 230 + 1						46 465	20 973
			Dumet Jean	Com.	»							
			Cerclier Roger	S. F. I. O.		20 788	16 096 — 1	11 925 (S)		5 351 Déf. pays. (S)		
Dordogne (5).	257 422	193 585	*Péron Yves	Com.	64 086						91 767	69 332
			*Dutard Lucien	Com.	»							
			*Delbos Yvon	R. G. R.			54 619					
			*Lacoste Robert	S. F. I. O.		41 493						
			*Denis André	M. R. P.				31 057				
Doubs (4).	174 522	137 787	*de Moustier Roland	P. R. L.					51 395 + 1		52 919	69 669
			Joubert Auguste	P. R. L.					»			
			*Minjoz Jean	S. F. I. O.		30 649						
			*Lambert Emile	M. R. P.	24 753 — 1			29 170				
Drôme (4).	172 644	124 846	*Michel Maurice	Com.	43 331 + 1						65 905	33 890
			Mme Flachier Jenny	Com.	»							
			*Diers Pierre	M. R. P.				42 484 — 1				
			*Moutet Marius	S. F. I. O.		25 315	12 009 (S)					
Eure ( ).	186 525	147 144	*Mendès-France Pierre	R. G. R.			52 840				61 913	68 465
			*Forcinal Albert	R. G. R.			»					
			*Greffier Paul	Com.	33 344							
			*Guillant André	M. R. P.		16 784 (S)		29 441	8 304 (S)	3 364 R. I. (S)		
Eure-et-Loir (4).	157 141	127 132	*July Pierre	P. R. L.					42 153 + 1		48 779	66 573
			Dr Fredet Maurice	P. R. L.					»			
			*Genest Maurice	Com.	29 121							
			*Viollette Maurice	R. G. R.		15 849 — 1	26 980	10 773 (S)				
Finistère (10). . . . . . (*1 siège de plus.*)	486 411	382 255	*Colin André	M. R. P.				173 259			181 881	150 413
			*Mouteil André	M. R. P.				»				
			*Fouillet Emmanuel	M. R. P.				»				
			*Orvoen Louis	M. R. P.				»				
			Guillou Louis	M. R. P.				»				
			*Hervé Pierre	Com.	105 882 + 1							
			*Paul Gabriel	Com.	»							
			Signor Alain	Com.	»							
			*Tanguy-Prigent François	S. F. I. O.		61 824	15 078 (S)			21 305 U. G. (S)		
			Reeb Eugène	S. F. I. O.		»						
Gard (5).	232 398	182 575	*Roucaute Gabriel	Com.	67 096						107 061	45 671
			*Mme Roca Gilberte	Com.	»							
			*Thibault Edouard	M. R. P.				52 792				
			*Mlle Bosquier Henriette	M. R. P.				»				
			Béchard Paul	S. F. I. O.		40 301	19 458 (S)					

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	RÉPARTITION DES SUFFRAGES Com.	S. F. I. O.	R. G. R.	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	REFERENDUM DU 13 OCT. oui	non
Haute-Garonne (7). (2 sièges de plus.)	315 894	238 099	*AURIOL Vincent	S. F. I. O.		65 578					123 472	75 690
			*BADIOU Raymond	S. F. I. O.		»						
			*GRÉSA Jacques	Com.	62 746 + 1							
			Mlle RUMEAU Marcelle	Com.	»							
			COSTE-FLORET Alfred	M. R. P.				46 535 + 1		16 104 U. G. (S)		
			ROQUES Raymond	M. R. P.				»				
			*BOURGE-MAUNOURY Maur.	R. G. R.			41 408					
Gers (3).	117 588	79 161	*MAUROUX Fernand	M. R. P.				23 958			39 729	19 952
			*BAURENS Alexandre	S. F. I. O.		20 144						
			*CASTERA Edmond	Com.	19 655		13 278 (S)					
Gironde (10). ...... (1 siège de plus.)	538 398	390 400	*AUDEGUIL Fernand	S. F. I. O.		90 366 — 1					118 595	180 631
			*GUYON Raymond	S. F. I. O.		»						
			*TEITGEN Henri	M. R. P.				75 497 — 1				
			*LIQUARD Emile	M. R. P.				»				
			*DUPUY Marc	Com.	73 953 + 1							
			Mme REYNAUD Renée	Com.	»							
			CHABAN-DELMAS Jacques	R. G. R.			71 575 + 2					
			DUPUY Marceau	R. G. R.			»					
			*RAMARONY Jules	P. R. L.					69 848			
			*SOURBET Jean	P. R. L.					»			
Hérault (6).	276 671	214 523	*CALAS Raoul	Com.	71 482						111 676	70 296
			*GROS Antonin	Com.	»							
			*COSTE-FLORET Paul	M. R. P.				49 930				
			*BOULET Paul	M. R. P.				»				
			*MOCH Jules	S. F. I. O.		43 604						
			*BADIE Vincent	R. G. R.			32 183					
Ille-et-Vilaine (7). ..	359 813	294 377	*TEITGEN Pierre-Henri	M. R. P.				147 107 — 1	14 504 (S)		120 004	100 153
			*MÉHAIGNERIE Alexis	M. R. P.				»				
			*Mlle PRÉVERT Renée	M. R. P.				»				
			*COUDRAY Georges	M. R. P.				»				
			*AUBRY Albert	S. F. I. O.		49 500						
			*D'ASTIER DE LA VIGERIE E.	Com.	49 210							
			BOUVIER Xavier	P. R. L.			20 675 (S)		28 723 + 1			
Indre (4).	167 914	125 081	*PEYRAT Marcel	Com.	40 826+ 1						61 139	45 257
			PIROT Georges	Com.	»							
			*CHEVALLIER Louis	M. R. P.				26 045				
			*RAMONET Edouard	R. G. R.		20 260 — 1	22 177			13 272 U. G. (S)		
Indre-et-Loire (5).	221 388	165 174	*DUPRAZ Joannès	M. R. P.				49 308			71 350	67 294
			*MOUSSU Louis-Albert-R.	M. R. P.				»				
			*GUILLON Jean	Com.	41 150 + 1							
			Mme BOUTARD Madeleine	Com.	»							
			*MEUNIER Jean	S. F. I. O.		38 205 — 1	19 999 (S)		12 418 (S)			
Isère (7). .... (1 siège de plus.)	354 663	246 880	*GRIMAUD Henri-Louis.	M. R. P.				83 417			125 607	63 762
			*TERPEND-ORDASSIÈRE Jean	M. R. P.				»				
			BONNET Louis	M. R. P.				»				
			*BERLIOZ Joanny	Com.	82 019							
			*DUFFOUR André	Com.	»							
			*HUSSEL Lucien	S. F. I. O.		42 647						
			GARAVEL Joseph	R. G. R.			33 084 + 1			2 484 P. C. I. (S)		
Jura (3).	138 841	106 641	*VIATTE Charles	M. R. P.				38 052			46 940	20 470

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	RÉPARTITION DES SUFFRAGES						RÉFÉRENDUM DU 13 OCT.	
					Com.	S. F. I. O.	R. G. R.	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	oui	non
Landes (4).	170 885	127 787	*LAMARQUE-CANDO Pierre	S. F. I. O.		45 523					63 990	41 420
			*DAVID Marcel	S. F. I. O.		»						
			*DEFOS DU RAU Joseph	M. R. P.				33 405				
			*GARCIA Félix	Com.	28 721		17 493 (S)					
Loir-et-Cher (4).	151 481	118 466	*BRUYNEEL Robert	P. R. L.					31 927		48 389	54 330
			*PAUMIER Bernard	Com.	29 451							
			*LOUSTEAU Kléber	S. F. I. O.		20 656						
			*BURLOT André	M. R. P.			8 301 (S)	19 876				
Loire (8). . . . . . . (1 siège de plus.)	388 227	292 093	*BIDAULT Georges	M. R. P.				90 679		525 Déf. lib. dém. (S	136 422	98 346
			*MONT Claude	M. R. P.				»				
			*BERGERET Henri	M. R. P.				»				
			*PATINAUD Marius	Com.	85 140 + 1							
			*Mme BASTIDE Denise	Com.	»							
			Masson	Com.	»							
			*PINAY Antoine	R. I.						49 134 R. I.		
			PETIT Eugène, dit Claudius	R. G. R.			38 570					
Haute-Loire (4).	153 001	117 431	*ANTIER Paul	Ac. R. et S.		23 786 (S)				39 203 Act. R. et S.	40 180	49 970
			*DESHORS Jean	Act R. et S.						»		
			*BARROT Noël	M. R. P.				28 241				
			*BISCARLET Alfred	Com.	22 790	8 069 (S)	16 737 (S)					
Loire-Inférieure (8). . . .	421 457	333 220	*CHOMBART dit col. FÉLIX	P. R. L.					98 942		98 165	196 876
			*DE SESMAISONS Olivier	P. R. L.					»			
			*DUBOIS René	P. R. L.					»			
			*MOISAN Edouard	M. R. P.				77 434				
			*MARTINEAU Jean	M. R. P.				»				
			*GOUGE Henri	Com.	42 821							
			GUITTON Jean	S. F. I. O.		39 274						
			MORICE André	R. G. R.			38 353					
Loiret (5).	218 194	173 135	*DEZARNAULDS Pierre	R. G. R.			54 294			21 446 J.R. et U.D.S.R. (S)	75 069	76 387
			*CHEVALLIER Pierre	R. G. R			»					
			*RIGAL Albert	Com.	44 157							
			*GABELLE Pierre	M. R. P.				34 104				
			*Dr SEGELLE Pierre	S. F. I. O.		22 625						
Lot (3)	106 216	84 647	*BESSAC Abel	M. R. P.				26 117	14 701 (S)		43 522	25 933
			*THAMIER Henri	Com.	22 729							
			*ARCHIDICE Georges	S. F. I. O.		18 886						
Lot-et-Garonne (4). . . . (1 siège de plus.)	157 824	119 318	*RUFFE Hubert	Com.	42 107 + 1		16 131 (S)				55 795	42 694
			DUPRAT Gérard	Com.	»							
			*LESCORAT André	M. R. P.		15 667 (S)		32 083				
			*CAILLAVET Henri	R. G. R.			27 572					
Lozère (2).	61 273	47 145	*MAZEL Jean	M. R. P.				16 885			18 191	19 460
			*DE CHAMBRUN Gilbert	Com.	16 200	2 593 (S)						
Maine-et-Loire (6) . . .	310 856	236 920	*BARANGE Charles	M. R. P.				119 308 — 1		10 454 R. I. (S)	81 056	116 100
			*LE SCIELLOUR Joseph	M. R. P.				»				
			*ASSERAY Louis	M. R. P.				»				
			DE GEOFFRE Jean	P. R. L.					41 654 + 1			
			*ALLONEAU Auguste	S. F. I. O.		36 696						
			*MORAND Georges	Com.	33 131							
Manche (6)	259 914	200 321	*RAYMOND Laurent	M. R. P.				95 448			65 496	99 150
			*LUCAS Maurice	M. R. P.				»				

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	RÉPARTITION DES SUFFRAGES Com.	S. F. I. O.	R. G. R.	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	RÉFÉRENDUM DU 13 OCT. oui	non
Manche (6) (suite). . . .			*Dr Fauvel Etienne	M. R. P.				»				
			*Guilbert Paul	M. R. P.				»				
			*Schmitt René	S. F. I. O.		46 782						
			*Le Cacheux Joseph	P. R. L.	17 941 (S)				36 317			
Marne (5).	235 113	172 532	*Schneiter Pierre	M. R. P.				63 238			84 103	63 578
			*Charpentier René	M. R. P.				»				
			*Benoit Alcide	Com.	48 769 — 1							
			Anxionnaz Paul	R. G. R.			25 204 + 1					
			*Draveny Lucien	S. F. I. O.		25 025				3 031 P. C. I. (S)		
Haute-Marne (3). . . .	113 078	86 954	*Scherer Marc	M. R. P.				28 642			30 083	45 496
			*Masson Jean	R. G. R.			27 333					
			*Cartier Marius	Com.	20 273	8 644 (S)						
Mayenne (4)	158 306	131 419	*Buron Robert	M. R. P.				42 952			43 258	62 464
			*Pinçon François	M. R. P.				»				
			*Bouvier-O'Cottereau H.	P. R. L.					30 474			
			*Lhuissier Camille	S. F. I. O.	11 557 (S)	22 412	17 126 (S)			2 120 Act. nat. et S. (S)		
Meurthe-et-Moselle (6) .	303 699	238 696	*Marin Louis	Féd. Rép.						86 925 + 1 Féd. Rép.	93 938	125 232
			*André Pierre	Féd. Rép.						»		
			Crouzier Jean	Féd. Rép.						»		
			*Kriegel-Valrimont	Com.	56 839							
			*Abbé Grouès Pierre	M. R. P.				49 195 — 1				
			Lapie Pierre-Olivier	S. F. I. O.		40 774						
Meuse (3).	116 093	90 194	*Jacquinot Louis	R. I.						36 002 R.	31 512	46 248
			* Vuillaume Jean	M. R. P.				20 371				
			Savard André	Com.	18 662 + 1	12 511 — 1						
Morbihan (7).	327 299	262 863	*Ihuel Paul	M. R. P.				118 005 — 1			110 337	97 076
			*Hutin Paul	M. R. P.				»				
			*Guyonnard Joseph	M. R. P.				»				
			*Yvon Joseph	M. R. P.				»				
			*Guiguen Louis	Com.	57 176							
			*Le Coutaller Louis	S. F. I. O.		39 451						
			Marcellin Raymond	U. G.			15 703 (S)			29 010 + 1 U. G.		
Moselle (7).	336 493	256 637	*Schuman Robert	M. R. P.				116 867			91 683	110 9[illegible]
			*Thiriet Jules	M. R. P.				»				
			*Sauder Jean	M. R. P.				»				
			*Schaff Joseph	M. R. P.				»				
			*Krieger Alfred	U. G.						60 539 U. G.		
			Mondon Raymond	U. G.						»		
			*Muller Pierre	Com.	47 913	10 163 (S)			4 754 (S)	9 676 R. I. (S)		
Nièvre (4).	160 270	120 355	*Mme François Germaine	Com.	39 909 — 1						55 309	49 056
			Mitterrand François	R. I.					30 077 + 1			
			*Dagain Léon	S. F. I. O.		28 507						
			*Béranger André	M. R. P.				20 050				
Nord	151 029	123 301	*Darou Marcel	S. F. I. O.		38 936					54[illegible] 939	403 192
1re circonscription (4).			*Prigent Robert	M. R. P.				36 8[illegible] — 1				

					Com.	S. F. I. O.	R. G. R.	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	oui	non
Nord : 2e circonscr. (10). (1 siège de plus.)	520 064	461 518	*SCHUMANN Maurice	M. R. P.				131 058				
			*DUQUESNE Jules	M. R. P.				»				
			*CATRICE Jean	M. R. P.				»				
			*LAURENT Augustin	S. F. I. O.		113 300						
			*CORDONNIER Denis	S. F. I. O.		»						
			*LEMPEREUR Rachel	S. F. I. O.		»						
			*RAMETTE Arthur	Com.	110 254							
			*DOYEN Eugène	Com.	»							
			*CHRISTIAENS Louis	U. G.								
			THEETEN Paul	U. G.						94 687 + 1 U. G. 4421 P. C. I. (S)		
3e circonscription (10). (1 siège de plus.)	510 731	442 682	*MARTEL Henri	Com.	160 488 + 1							
			*MUSMEAUX Arthur	Com.	»							
			*GALICIER Emilienne	Com.	»							
			MATON Albert	Com.	»							
			*THOMAS Eugène	S. F. I. O.		112 092 — 1						
			*GERNEZ Raymond	S. F. I. O.		»						
			*NISSE Robert	U. G.						88 689 + 1 U. G		
			MALLEZ Henri	U. G.						»		
			*GOSSET Paul	M. R. P.				76 804				
			*BOCQUET Emile	M. R. P.				»				
Oise (5)	230 259	91 445	*MERCIER André	Com.	64 278						93 413	83 506
			*BRAULT Amand	Com.	»							
			*LEGENDRE Jean	P. R. L.					47 607			
			*BIONDI Jean	S. F. I. O.		31 394						
			*DELAHOUTRE Eugène	M. R. P.			14 030 (S)	29 986				
Orne (4).	167 637	130 768	*TERRENOIRE Louis	M. R. P.				54 477 — 1			41 966	66 345
			*LE SASSIER-BOISAUNÉ E.	M. R. P.				»				
			MONIN Philippe	P. R. L.					27 853 + 1			
			*GUESDON Raymond	S. F. I. O.	21 422 (S)	23 783						
Pas-de-Calais . . . . 1re circonscription (5).	234 720	187 021	*HENNEGUELLE Henri	S. F. I. O.		48 021					302 775	214 453
			*POULAIN Abel	S. F. I. O.		»						
			*DASSONVILLE Gaston	Com.	41 649							
			*CARON Paul	M. R. P.				41 351 — 1				
			*VENDROUX Jacques	U. G.			15 232 (S)			37 482 U. G.		
2e circonscription (9). (1 siège de plus.)	425 818	373 436	*LECŒUR Auguste	Com.	131 604							
			*CAMPHIN René	Com.	»							
			*CALONNE	Com.	»							
			*MOLLET Guy	S. F. I. O.		105 637						
			*EVRARD Juste	S. F. I. O.		»						
			*SION Paul	S. F. I. O.		»						
			*CATOIRE Jules	M. R. P.				70 918				
			*BEUGNIEZ Louis	M. R. P.				»				
			DE RÉCY Antoine	U. G.								
Puy-de-Dôme (7). . . . . (1 siège de plus.)	314 801	225 543	*BARDOUX Jacques	Act. p. et s.						61 738 + 1 U. G.		
			*DIXMIER Joseph	Act. p. et s.						50 072 Act. p. et s.	78 663	98 060
			*VARENNE Alexandre	R. G. R.			49 356			»		
			*CHASSAING Jacques	R. G. R.			»					
			*BESSET Pierre	Com.	49 115							
			*MABRUT Adrien	S. F. I. O.		44 351						
			NOEL André	M. R. P.				25 314 + 1		3 591 P. C. I. (S)		
Basses-Pyrénées (6) . . . (1 siège de plus.)	263 079	202 985	*DE CHEVIGNÉ Pierre	M. R. P.				74 589 + 1			76 130	85 217
			*ERRECART Jean	M. R. P.								

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	RÉPARTITION DES SUFFRAGES Com.	S. F. I. O.	R. G. R	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	REFERENDUM DU 13 OCT. oui	non
Basses-Pyr. (6) (*suite*). .			Tinaud Jean	M. R. P.								
			*Mora Albert	Com.	36 996							
			*Petit Guy	R. I et P. R. L.						36 191 R.I. et P.R.L.		
			*Chaze Gaston	S. F. I. O.		29 849	21 080 (·)					
Hautes-Pyrénées (3). . .	127 765	93 297	*d'Aragon Charles	M. R. P.				32 300			37 28[illegible]	33 317
			*Toujas Jean	Com.	24 573							
			*Billères René	R. G. R.		13 882 (S)	20 458					
Pyrénées-Orientales (3) .	139 293	104 266	Tourne André	Com.	42 259						57 299	28 732
			*Delcos François	R. G. R.			26 859					
			*Noguères Louis	S. F. I. O.		23 932		9 365 (S)				
Bas-Rhin (9) . . . . (*1 siège de plus.*)	436 443	310 800	*Meck Henri	M. R. P.				13 652 − 1			129 977	115 631
			*Pflimlin Pierre	M. R. P.				»				
			*Sigrist Joseph	M. R. P.				»				
			*Schmitt Albert	M. R. P.				»				
			*Clostermann Pierre	U. G.						93 591 + 2 U. G.		
			Kauffmann Michel	U. G.						»		
			Wolff Camille	U. G.						»		
			*Rosenblatt Marcel	Com.	40 557							
			*Naegelen Marcel	S. F. I. O.		28 260						
Haut-Rhin (6)	303 060	217 377	*Fonlupt-Esperaber J.	M. R. P.				96 008			73 786	96 094
			*Bas André	M. R. P.				»				
			*Wasmer	M. R. P.				»				
			*Mlle Weber Marie-Louise	M. R. P.				»				
			Kuehn René	U. G.						47 104 + 1 U. G.		
			*Wagner Jean	S. F. I. O.	22 732 (S)	43 104 − 1						
Rhône . . . . 1re circonscription (8).	360 570	276 250	*Airoldi Julien	Com.	75 966						172 993	176 984
			*Méty Malthilde	Com.	»							
			*Herriot Edouard	R. G. R.			74 849					
			*Julien Jules	R. G. R.			»					
			*Guérin Maurice	M. R. P.				63 262				
			*Charpin Joannès	M. R. P.				»				
			*Montel Pierre	P. R. L.					28 725			
			*Philip André	S. F. I. O.		26 967				2 883 P. C. I. (S)		
2e circonscription (4) .	169 334	130 691	*Lécrivain-Servoz Albert	M. R. P.				37 128				
			*Villard Jean	M. R. P.				»				
			*Montagnier Eugène	Com.	30 650							
			Degoutte Lucien	R. G. R.		9 176 (S)	18 689 + 1		6 931 (S)	17 422 — 1 Act. pays.		
Haute-Saône (3)	132 788	104 900	*Montillot Robert	P. R. L.					27 011		34 216	55 284
			Servin Marcel	Com.	25 713							
			*Maroselli André	R. G. R.		9 683 (S)	18 830	16 208 (S)		5 755 U. G. (S)		
Saône-et-Loire (7) . . . . (*1 siège de plus.*)	288 673	240 588	*Waldeck-Rochet	Com.	76 847						99 938	99 087
			Boutavant Rémi	Com.	»							
			*Bougrain Patrice	U. G.						64 444 + 1 U. G.		
			Moynet André	U. G.						»		
			*Dr Mazuez Pierre	S. F. I. O.		37 372						
			*Devemy Roger	M. R. P.				32 383				
			*Devinat Paul	R. G. R.			26 014					
Sarthe (5).	248 761	189 889	*Letourneau Jean	M. R. P.				53 690			[illegible]	[illegible]

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	RÉPARTITION DES SUFFRAGES						RÉFÉRENDUM DU 13 OCT.	
					Com.	S. F. I. O.	R. G. R.	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	oui	non
Sarthe (5) (*suite*)			*Manceau Robert	Com.	34 035							
			Lefevre-Pontalis Hubert	U. R.			16 244 (S)			27 085 + 1 U. R.		
Savoie (3).	142 919	102 130	*Cot Pierre	Com.	46 068							
			*Mudry Auguste	Com.	»						47 408	27 638
			*Delachenal Joseph	R. I.				22 265 (S)		30 256 R. I.		
Haute-Savoie (4).	162 687	122 940	*de Menthon François	M. R. P.				64 485				
			*Martel Louis	M. R. P.				»				
			*Mouchet Pierre	M. R. P.				»			56 810	27 065
			*Boccagny Albert	Com.	35 867	13 942 (S)	6 814 (S)					
Seine.	534 363	439 843	*Marty André	Com.	128 940							
1re circonscription (1.).			*Croizat Ambroise	Com.	»							
(*1 siège de plus.*)			Mme Rabaté Maria	Com.	»						1 219 606	1 064 089
			*Gay Francisque	M. R. P.				119 137 + 1				
			*Cayeux Jean	M. R. P.				»				
			Mlle Lamblin Solange	M. R. P.				»				
			*Rollin Louis	P. R. L.					74 269			
			*Dupont Frédéric.	P. R. L.					»			
			*Rivet Paul	S. F. I. O.		56 834 — 1						
			*De Moro-Giafferri	R. G. R.			46 889			3 651 P. C. I. (S)		
2e circonscription (11).	559 162	45 · 292	*Lecourt Robert	M. R. P.				109 407 + 1				
(*1 siège de plus.*)			*Juglas Jean-Jacques	M. R. P.				»				
			Mlle Dupuis José	M. R. P.				»				
			*Cachin Marcel	Com.	105 120 + 1							
			*Mme Vermeersch Jeanne	Com.	»							
			Auguet Gaston	Com.	»							
			*Denais Joseph	P. R. L.					94 741 — 1			
			*Betolaud Robert	P. R. L.					»			
			*Bastid Paul	R. G. R.			52 496					
			*Mayer Daniel	S. F. I. O.		49 956 — 1						
			Capitant René	U. G.						34 747 + 1 U. G.		
3e circonscription (11).	575 728	472 467	*Bonte Florimont	Com.	166 512 + 1							
(*1 siège de plus.*)			*Cogniot Georges	Com.	»							
			*Guyot Raymond	Com.	»							
			*Mme Ginollin Denise	Com.	»							
			Touchard Auguste	Com.	»							
			*Sangnier Marc	M. R. P.				94 493 + 1				
			*Mme Lefebvre Francine	M. R. P.				»				
			Verneyras Paul	M. R. P.				»				
			*Le Troquer André	S. F. I. O.		57 400 — 1						
			*Bourdan Pierre	R. G. R.			47 727					
			*Schauffler Charles	P. R. L.					42 207	28 348 (S) R. I.		
4e circonscription (9)	452 311	378 725	*Thorez Maurice	Com.	154 696							
(*1 siège de plus.*)			*Malleret Alfred	Com.	»							
			*Mme Vaillant-Couturier	Com.	»							
			*Petit Albert	Com.	»							
			*Bacon Paul	M. R. P.				85 4				
			*Bour Louis	M. R. P.				»				
			de Raulin-Laboureur E.	Un. C. tripart.						66 200 + 2 Un. c. trip.		
			Peytel Michel	»								
			*Depreux Edouard	S. F. I. O.		60 881 — 1				2 173 Rass. Rép. (S)		
5e circonscription (.).	421 375	359 003	*Fajon Etienne	Com.	137 590 + 2							
(*1 siège de plus.*)			*Costes Alfred	Com.	»							

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	Com.	S. F. I. O.	R. G. R.	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	oui	non
					RÉPARTITION DES SUFFRAGES						REFERENDUM DU 13 OCT.	
Seine : 5e circ. (9) (*suite*).			*Mme Guérin Rose	Com.	»							
			L'Huillier Waldeck	Com.	»							
			Mme Hertzog-Cachin M.	Com.	»							
			*Bouxom Fernand	M. R. P.								
			*Fagon Yves	M. R. P.				79 553				
			*Gazier Albert	S. F. I. O.		49 965 — 1						
6e circonscription (7) .	372 037	311 209	*Barrachin Edouard	P. R. L.			24 183 (S)		36 731	20 259 (S) J. G.		
			Duclos Jacques	Com.	146 573							
			*Tillon Charles	Com.	»							
			*Grenier Fernand	Com.	»							
			*Mme Braun Madeleine	Com.	»							
			*Rigal Eugène	M. R. P.								
			*Dumas Joseph	M. R. P.				63 948				
Seine-et-Marne (5). . . .	251 418	205 507	*Jacquet Gérard	S. F. I. O.		38 976	19 181 (S)		17 944 (S)	14 407 (S) Ind. Bayeux	99 720	90 932
			*Casanova Laurent	Com.	70 415							
			*Gautier André	Com.	»							
			*Clémenceau Michel	P. R. L.								
			*Bégouin Lucien	P. R. L.					64 632 + 1			
Seine-et-Oise	435 340	358 997	*Lespès Henri	M. R. P.		28 449 — 1		38 045				
1re circonscription (9).			*Mme Peri Mathilde	Com.	119 304 + 1							
			*Demusois Antoine	Com.	»						383 690	299 032
			*Ballanger Robert	Com.	»							
			Berger Gilbert	Com.	»							
			*Bichet Robert	M. R. P.								
			*Mme Peyrolles Germaine	M. R. P.				96 296				
			*Finet Maurice	M. R. P.				»				
			*Mme Degrond Germaine	S. F. I. O.		53 874 — 1		»				
2e circonscription (8) .	442 032	363 807	David Jean-Paul	R. G. R.			44 559 + 1			22 924 R. I. (S)		
(*1 siège de plus.*)			*Midol Lucien	Com.	124 915 + 1							
			*Benoist Charles	Com.	»							
			*Duclos Jean	Com.	»							
			Mme Duvernois Eugénie	Com.	»							
			*Palewski Jean	M. R. P.								
			Cartier Gilbert	M. R. P.				83 791				
			*Béné Maurice	R. G. R.				»				
			Bonnefous Edouard	R. G. R.			77 694 + 1					
Seine-Inférieure.	262 006	202 533	*Métayer Pierre	S. F. I. O.		48 807			23 384 — 1			
1re circonscription (6).			*Michaud Victor	Com.	62 394							
			*Mme Guérin Lucie	Com.	»						182 115	168 570
			*Dusseaulx Roger	M. R. P.								
			*Chastellain Jacques	R. I.				39 447				
			*Marie André	R. G. R.			31 612			34 316 R. I.		
2e circonscription (6).	236 882	182 450	*Capdeville Jean	S. F. I. O.		27 945						
			*Cance René	Com.	58 818							
			Perdon Hilaire	Com.	»							
			*Courant Pierre	R. I.								
			*Coty René	R. I.						45 402 R. I.		
			*Siefridt Louis	M. R. P.								
Deux-Sèvres (4)	200 202	154 128	*Binot Jean	S. F. I. O.		24 892		28 899				
			*Mercier André François	M. R. P.								

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	RÉPARTITION DES SUFFRAGES						REFERENDUM DU 13 OCT.	
					Com.	S. F. I. O.	R. G. R.	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	oui	non
Deux-Sèvres (4) (*suite*)			*Bèche Emile	S. F. I. O.		27 010						
			*Macouin Clovis	U. G.			12 211 (S)			26 269 U. G.		
Somme (6)	276 995	231 661	*Prot Louis	Com.	74 296						121 632	88 161
			*Lamps René	Com.	»							
			*Lejeune Max	S. F. I. O.		53 853 + 1						
			Doutrellot René	S. F. I. O.		»						
			*Garet Pierre	M. R. P.				49 802 -- 1				
			*Godin André	R. G. R.			35 817			13 710 R. I. (S)		
Tarn (4)	193 9[illegible]3	150 778	*Reille-Soult François	M. R. P.				57 661			86 324	37 881
			*Taillade Clément	M. R. P.								
			*Garaudy Roger	Com.	38 100							
			*Deixonne Joseph	S. F. I. O.		33 300	18 071 (S)					
Tarn-et-Garonne (3)	104 010	80 538	*Lacaze Henri	M. R. P.				24 523			34 477	32 905
			*Baylet Jean	R. G. R.			20 852					
			Juge Pierre	Com.	16 240 + 1	16 127 — 1				1 045 P. C. I. (S)		
Territoire de Belfort (2)	53 015	40 615	*Beauquier Pierre	M. R. P.				11 841			16 681	17 786
			Dreyfus-Schmidt Pierre	Com.	11 584 + 1	8 650 — 1				7 700 U. G. (S)		
Var (5)	216 686	156 366	*Bartolini Jean	Com.	60 203						98 761	39 522
			*Zunino Michel	Com.	»							
			*Arnal Franck	S. F. I. O.		43 193						
			*Charlot Jean	S. F. I. O.		»						
			*Labrosse Jean	M. R. P.			20 460 (S)	29 890				
Vaucluse (4)	153 289	121 553	*Arthaud René	Com.	39 874						60 118	42 594
			*Daladier Edouard	R. G. R.			32 165					
			*Lussy Charles	S. F. I. O.		24 803						
			*Couston Paul	M. R. P.				22 027				
Vendée (5)	251 252	203 279	*de Tinguy du Pouet L.	M. R. P.				70 167			56 305	114 962
			*Michaud Louis	M. R. P.				»				
			*de Baudry d'Asson A.	P. R. L.					59 141			
			*Rousseau Charles	P. R. L.					»			
			*Gorce Georges	S. F. I. O.	26 926 (S)	27 582	14 308 (S)					
Vienne (4)	202 619	152 049	*Abelin Pierre	M. R. P.				58 549			61 092	59 620
			*Gallet Henri	M. R. P.				»				
			*Bouloux Alphonse	Com.	48 845							
			*Maillocheau Fernand	Com.	»	17 227 (S)	6 228 (S)			18 674 R. I. (S)		
Haute-Vienne (5)	227 755	169 328	*Paul Marcel	Com.	64 367						108 691	30 703
			*Denis Alphonse	Com.	»							
			*Le Bail Jean	S. F. I. O.		61 458						
			Charlet Gaston	S. F. I. O.								
			*Schmidt Robert	M. R. P.				31 814	9 008 (S)			
Vosges (5)	220 558	161 923	*Poimbœuf Marcel	M. R. P.				42 371			56 768	84 846
			*Farinez Auguste	M. R. P.				»				
			Barbier André	U. G.						42 193 U. G.		
			*Chambeiron Robert	Com.	41 709							
			*Poirot Maurice	S. F. I. O.		23 449	6 813 (S)			49 950 R. I.		
Yonne (4)	170 238	131 469	*Moreau Jean	R. I.							54 782	61 244
			Chamant Jean	R. I.								
			*Moquet Prosper	Com.	37 646							
			*Vée Gérard	S. F. I. O.		25 161		16 039 (S)				

Réception de M. le comte Charles de Chambru

M. le comte Charles de Chambrun, élu le 4 avril 1946 à l'Académie française au fauteuil Maurice Paléologue, est venu y prendre séance le 17 octobre 1946. A son discours de remerciement (voir *D. C.*, t. XLIII, col. 1265-1278), M. André Chaumeix a répondu, au nom de la Compagnie, par le discours suivant :

Réponse de M. André Chaumeix

MONSIEUR,

C'est la première fois, depuis le temps déjà lointain où nous avons fait connaissance, que je vous adresse la parole avec tant de cérémonie. Ainsi le veulent ces usages académiques dont nous sommes l'un et l'autre respectueux. Mais ces traditions, qui invitent à délaisser sous cette coupole les habitudes familières des amitiés les plus anciennes, ne nous défendent pas d'évoquer le passé. Elles m'autorisent même à chercher dans les souvenirs de notre jeunesse les signes qui annonçaient votre caractère et qui étaient les messagers de vos talents et de vos succès.

LE COMTE CHARLES DE CHAMBRUN (1)

Un arrière petit-fils de La Fayette.

A la fin du siècle dernier, pendant les vacances, un soir d'été, nous étions allés ensemble et en compagnie de notre confrère et ami Emile Dard, comme vous historien et diplomate, assister au spectacle que donnait un cirque alors célèbre de la rue Saint-Honoré. En sortant, nous nous promenions lentement et nous dissertions sur le mélange de fantaisie et de méthode, d'improvisation et de discipline que nous avions observé dans la présentation des chevaux. Comme il est naturel à l'âge que nous avions, nous tirions de là les considérations les plus variées et les plus hardies touchant l'éducation, la vie des sociétés et l'Etat lui-même. Vous étiez très brillant dans ces conversations, plein d'enjouement et d'humour, abondant en citations et en exemples que vous de à votre culture, amusant sans recherche, d menté sans affectation. Vous aviez déjà ces d traits de l'esprit français qui déconcertent un les étrangers et qui sont très appréciés d'eux qu'ils les ont compris, ces deux traits fort p siens, l'apparente frivolité et le sérieux réel.

Tout à coup, tandis qu'en descendant la Royale nous apercevions le ciel étoilé de la pl de la Concorde, tandis que nous devisions sur rapports de l'ordre et de la liberté, rapports instables, orageux parfois, toujours délicats, v vous êtes arrêté, et, avec enthousiasme lyriq d'une voix dont la ferveur rieuse s'est prolon à travers les années, vous vous êtes écrié : « moi, descendant de La Fayette, cette idée liberté m'est si chère qu'en ce moment je s prêt à mourir pour elle ! » Nous avions vingt a Monsieur, et il était minuit.

Libéral par destination.
Au service de l'Etat dans la diplomatie.

Cette profession de foi juvénile et nocturne av une signification profonde et qui devait ê durable. Vous êtes libéral par destination. V êtes né à Washington. Vous avez été élevé Amérique. Vous étiez assez batailleur dans vo enfance et vous aimiez lutter avec les négrillo du quartier, affirmant ainsi tout de suite vo croyance dans l'égalité des races et des citoye Vous avez grandi à l'ombre des institutions dém cratiques. Vous aviez un goût naturel pour facilité et la dignité de la vie dans les pays libr et aussi je crois un certain penchant à vous acco moder avec éclectisme des conditions modernes d sociétés. Vous étiez ainsi tout préparé à servir régime et l'Etat.

Servir : ce fut, après nos infortunes de 18 le mot d'ordre accepté avec ardeur par la géné tion de nos pères qui eut le souci de relever France blessée, de reconstituer son armée, rendre moralement et matériellement à notre pa sa place en Europe. Au-dessus de toutes les co troverses, il y avait cette pensée unique. No entendions prononcer par nos aînés, avec des se timents divers, des noms très variés. Nous ret nions au passage ceux de M. Thiers, de Gambet et de Jules Ferry, du cardinal Lavigerie et d'Albe de Mun, de Clemenceau et de Déroulède. Les u et les autres représentaient pour nous, non d partis qui s'opposaient, mais des équipes diff rentes au service du bien public. Toute une je nesse alors s'est consacrée avec un élan qui est u honneur de notre histoire à cette grande œuv d'une France à refaire. Toute une jeunesse e sortie de tous les rangs de la société et a four des officiers, des administrateurs, des missio naires, des explorateurs, des hommes qui, chacu selon son tempérament individuel, ont tous travail à restaurer la nation. Et comment évoquer sa émotion le souvenir de ces années où les sous lieutenants qui sortaient de l'Ecole polytechniq s'appelaient Foch, Joffre, Fayolle ; où de jeune

(1) Les sous-titres sont de *la D. C.* Le comte Charles de Chambrun a été élu le 4 avril 1946, sans concurrent, à l'unanimité des 25 académiciens votants, membre de l'Académie au fauteuil de Maurice Paléologue. M. René Pinon, d'abord candidat à ce même fauteuil, avait retiré sa candidature. Arrière-petit-fils du général La Fayette, le nouvel académicien est né le 10 février 1875 à Washington. Il débuta dans la carrière diplomatique en 1900 comme attaché à l'ambassade de France auprès du Vatican. Il occupa ensuite divers postes à Berlin, Washington, Saint-Pétersbourg, Londres. En 1920, il est le délégué de la France à la Commission de plébiscite de Klagenfurt ; l'année suivante, il accompagne le maréchal Foch dans son voyage aux Etats-Unis. Ministre plénipotentiaire, M. de Chambrun est chargé d'affaires à Washington. Il assure ensuite au Quai d'Orsay la direction des services d'information et de presse. Représentant de la France à Athènes, à Vienne, à Ankara, il retourne à Rome en 1933, comme ambassadeur auprès du Quirinal, prépare les accords de 1935 et la Conférence de Stresa, avant de prendre sa retraite. M. de Chambrun est grand officier de la Légion d'honneur. En plus de nombreux articles, mentionnons parmi ses travaux littéraires, spécialement ses études sur *Vergennes* et sur *l'Esprit de la diplomatie*.

ardents Saint-Cyriens se nommaient, parmi tant utres dont nous gardons la mémoire, Lyautey, uraud, Mangin ?

Servir : tel a été aussi votre vœu dès que vous ez eu l'âge. Votre propre famille vous donnait xemple. Votre grand-père, M. de Corcelle, était bassadeur. Votre père remplissait une mission x Etats-Unis et travaillait avec M. de Tocquele. De vos frères aînés, l'un se disposait à donner ıte son activité à la vie parlementaire, l'autre l'armée. Votre sœur porte un nom célèbre dans annales de nos explorateurs, celui de Savoran de Brazza, le pacificateur du Congo. Pour tre part, vous vous êtes destiné à la diplomatie. tte carrière vous séduisait entre toutes. Vous sentiez en harmonie avec vos dons et avec vos ûts. Elle exige, quand elle est bien comprise, s qualités complexes, une culture variée, le sens l'observation, l'art de la conversation et l'art crire, la promptitude à démêler parmi les intés qui s'opposent ceux qui sont essentiels, la force dire oui et la force de dire non, la science voir raison sans heurter l'interlocuteur et la ence, plus délicate encore, de plaire, une pernnalité fort atténuée quand il faut par les formes la courtoisie française. Vous acceptiez avec sance, sans vanité ni modestie, la perspective de avenir.

Vous avez commencé très jeune, Monsieur, voir les plus hautes relations diplomatiques, us n'aviez pas deux ans quand, après une trarsée de douze jours, vous êtes venu pour la emière fois en Europe et quand vous avez eu onneur d'être présenté à S. S. Pie IX. Le Pape, i s'approchait de vous avec bienveillance pour us bénir, eut la surprise de sentir ses doigts isis avec vigueur par votre main enfantine et avec mansuétude cette prophétie : « Ce bambin déjà une poignée de main américaine. » Vous viez pas cinq ans quand, revenu à Washington, us avez eu l'occasion imprévue de faire la conissance du président des Etats-Unis. L'excellente nme qui était préposée à votre garde était de la zère : elle avait du bon sens et de la curiosité ; e ne voulait pas être venue en Amérique pour rien voir. Le 1er janvier, apercevant la foule qui trait librement à la Maison-Blanche, où les ands personnages présentaient leurs souhaits au ef de l'Etat, elle suivit avec tranquillité et nétra avec vous dans les salons. Le président, peu étonné de découvrir un pèlerin en si bas e, demanda qui il était, et ayant appris que tait l'arrière-petit-fils du général La Fayette, il serra la main avec cordialité en lui disant : Heureux de vous voir, mon garçon, et revenez le cœur vous en dit. »

Vous avez suivi ce conseil amical, mais vous ez eu le tact d'attendre un certain nombre nnées. Après ces débuts un peu féeriques, il us restait à vous intruire, à vous former, à prendre le bon usage des heureuses qualités que nature vous avait généreusement accordées et s chances que vous donnait votre naissance. us l'avez fait avec plaisir et avec application. us aimiez le travail. Vos études étaient briltes. Vous passiez sans peine vos examens et s concours. Votre apprentissage a été votre prer succès, qui devait être suivi de beaucoup utres. Lorsque, selon les usages administratifs l'époque, vous avez été nommé attaché autorisé, us avez reçu le témoignage de l'estime où vous étiez déjà tenu : il fallait avoir deux parrains ; les vôtres ont été Casimir-Perier et Armand Nisard.

A l'ambassade de Rome.

Le siècle s'achevait quand vous avez été envoyé à Rome. Quelle magnifique école pour un diplomate ! Et quelle incomparable formation pour un jeune homme ! Nous répétions alors avec enthousiasme le mot de Renan, Rome est la ville sainte, la ville enchanteresse. C'était le temps du Pape Léon XIII et du cardinal Rampolla. C'était le temps où la France était représentée avec éclat dans les deux ambassades par Camille Barrère et Nisard, où Mgr Duchêne dirigeait l'Ecole française, et le sculpteur Guillaume la villa Médicis. Nous avions nos obligations laborieuses dont nous nous acquittions de notre mieux. Mais nous avions nos loisirs, et quels loisirs studieux dans la Ville Eternelle où surgissait toute l'histoire depuis l'antiquité jusqu'à la Renaissance, jusqu'à nos jours ! Nous aimions la majesté des fiers monuments, et aussi l'activité toute familière d'un peuple qui était attaché avec simplicité, parmi ces grandeurs et ces ruines, au naturel, au plaisir et à la vie. Nous aimions les matinées ensoleillées de décembre au cours desquelles nous allions admirer sur le Palatin, où s'épanouissait dans toute sa beauté la rose d'automne, la vue qui s'étendait du Capitole au Colisée. Nous goûtions le charme de ces églises, dont notre cher et grand confrère Emile Mâle a parlé avec tant de science et d'art, de ces églises où un mur ou une fresque limite l'horizon, où les effets de lumière n'ont pas les prolongements mystérieux de nos édifices gothiques, où une profusion d'images douces et voluptueuses apaisent la tension qui accompagne l'exercice austère de l'esprit. Il y avait dans Rome, sous un beau ciel et au son des cloches, une placidité qui exerçait une séduction merveilleuse. On racontait que le Pape Léon XIII avait coutume de dire adieu aux visiteurs qui venaient prendre congé de lui et qui n'étaient restés que huit jours, mais qu'il disait au revoir à ceux qui étaient restés davantage. Un de nos savants amis, qui était venu pour trois moins dans la Ville Eternelle, s'y était attardé pendant sept ans. Nous n'avions pas la liberté d'imiter ce séduisant exemple.

Trente-six ans de séjour à l'étranger.

Vous alliez courir le monde. Vous n'avez jamais demandé un emploi administratif dans les bureaux du Quai d'Orsay. Une seule fois, pendant un court espace de temps, vous acceptiez d'être sédentaire en devenant directeur des services de presse à Paris, c'était à la requête de M. Poincaré. Pendant trente-six ans, vous avez habité l'étranger. Vous avez conquis dans vos divers postes tous vos grades. Que de voyages ! Vous quittez Rome pour Berlin, et Berlin pour Washington. On vous trouve ensuite à Pétrograd, à Londres, à Constantinople, et à plusieurs reprises en Amérique. Vous faites partie de la mission française qui assiste à l'inauguration du monument de Rochambeau. Vous avez, plus tard, l'honneur d'être attaché à la personne du maréchal Foch lors de son séjour triomphal aux Etats-Unis. Vous êtes son interprète, vous exprimez en son nom la reconnaissance de notre pays à l'égard de ce peuple américain qui, tout attentif qu'il est à la pratique et à ses immenses intérêts, a dans le caractère, selon un

mot de Bergson, une générosité qui ne se désintéresse jamais d'une affaire, même lointaine, dès que l'idée de droit et l'idée de liberté sont en cause. Pendant vingt-deux ans, vous vous êtes préparé comme secrétaire et comme conseiller à de plus grandes tâches, vingt-deux ans bien remplis où vous avez vu à l'œuvre des ambassadeurs qui comptent. Vous les avez jugés avec l'esprit critique qui ne manque jamais à la jeunesse ; mais les cadets de votre époque, même quand ils étaient prompts à saisir les défauts et au besoin les qualités de leurs aînés, avaient aussi la pensée qu'ils pourraient apprendre quelque chose d'eux et vous avez su retenir les leçons de leur expérience.

Portrait de Maurice Paléologue.

Vous venez de faire avec beaucoup d'art le portrait d'un de vos chefs, Maurice Paléologue, pour qui vous aviez un sincère attachement et qui vous le rendait bien. Vous étiez déjà en Russie quand il a été nommé ambassadeur. Vous êtes resté à votre poste jusqu'en 1917 et vous avez travaillé en cinq ans avec sept ambassadeurs différents. Dans le petit livre que vous avez gracieusement intitulé *Lettres à Marie*, vous avez écrit avec pénétration et avec impartialité le récit des événements dont vous avez été témoin. Ces temps troublés vous ont permis de mesurer toute l'étendue de l'esprit de Maurice Paléologue. Vous avez très bien peint les nuances scintillantes de son caractère. Vous avez su le faire avec un respect qui ne bannit pas l'exactitude. Il avait ses grâces et il avait aussi ses souterrains. Il possédait la faculté de juger les faits en dehors des hommes, de tout respecter dans la majesté du passé, de tout espérer avec la même ardeur des changements que promet l'avenir. L'Académie française goûtait fort la conversation, tantôt abondante et enflammée, tantôt secrète comme une confidence, de ce confrère alerte, impérieux, et toujours courtois, qui discutait parfois avec passion sur une simple application de règlement. Elle se plaisait à le consulter, le sachant informé de toutes choses, et elle était soucieuse de ses avis, même quand elle ne le suivait pas. Les relations très variées de Maurice Paléologue hors du monde diplomatique, avec beaucoup de savants, d'artistes et d'industriels, donnaient à ses entretiens une richesse et une précision qui faisaient contraste avec les frivolités dont à d'autres moments il s'amusait en souriant. Souvent, après les séances du dictionnaire, auxquelles il était très assidu, il s'attardait à parler des événements publics. Il était resté, dans sa retraite, très attentif aux affaires de Russie, et il est certainement une des personnalités qui ont compris le plus tôt et annoncé le plus vite l'accroissement de la force russe, l'organisation industrielle de l'Est et la transformation alors si peu connue en France de la région sibérienne. Bien que souffrant en ces dernières années, il assistait encore à nos séances, et il nous disait avec tranquille résignation qu'il ne viendrait plus très longtemps. Il ne désirait plus vivre. Mais il désirait avec ardeur durer jusqu'au succès des armes alliées dont il n'avait jamais douté, et pour lequel il avait risqué sa vie avec simplicité. Le destin a accordé à son patriotisme cette faveur suprême.

Ambassadeur de France à Athènes, à Vienne, à Angora, à Rome...

Jusqu'à la fin de son existence, il a suivi ; une amitié chaleureuse la marche de votre rière. Je me suis souvent entretenu avec lui, m'a fréquemment parlé de vous. Il s'est réjou apprenant que, nommé ministre et ambassad vous étiez désigné pour de nouveaux postes. quels postes ! Vienne, charmante et douloureu Athènes, Constantinople, Rome, tout l'encha ment de la région méditerranéenne, la source notre culture antique, le berceau de notre ci sation chrétienne, les paysages les plus illus et aussi les points sensibles du monde. Par vous avez fort bien travaillé. Vous trouvez d Athènes les relations franco-helléniques troub à la fin de la guerre de 1914-1918. Vous a nissez en deux ans toutes les difficultés. V obtenez qu'une mission française soit chargée réorganiser l'armée grecque et que l'exécution programme naval soit confiée à nos chanti Lorsque vous partez, l'amitié franco-grecque de nouveau vivante.

A Vienne, vous avez avec le chancelier fédé Mgr Seipel, des relations confiantes et, par entente avec lui, vous rapprochez l'Autriche notre pays. A Angora, vous aviez à traiter t les problèmes relatifs au mandat français en Sy notamment à délimiter la frontière franco-syrie et, après une longue négociation, vous fai adopter vos idées. Vous signez avant de pa le traité d'amitié franco-turc, conforme à nos ditions séculaires, et vous êtes félicité par v gouvernement d'avoir rétabli la situation de France dans le Levant.

A Rome, Monsieur, bien des difficultés v attendent. Vous vous trouvez en face de Musso qui, malgré une souplesse latine, a l'esprit domination et de démesure que donnent un l pouvoir absolu et le besoin de succès rapides est une des maladies de toute dictature. V entreprenez avec patience et adresse, dans limite des instructions que vous avez reçues, c œuvre diplomatique qui, dans votre pensée, de aboutir à la reprise de rapports amicaux en l'Angleterre, la France et l'Italie. Vous auriez s doute réussi à la mener à bien, si vous en a eu le temps. Les circonstances ont interron votre travail. Vous avez eu le regret de quit Rome avant d'avoir achevé ce que vous aviez co mencé et vous n'étiez pas, au sujet de l'ave sans des appréhensions que les événements justifiées. Maurice Paléologue, qui regrettait vo départ, vous écrivait alors avec cœur que vo consolation était d'avoir bien servi votre pa Vous l'avez, en vérité, servi de votre mieux, a de la spirituelle et intelligente ambassadrice par sa finesse et sa grâce, a contribué près vous à l'éclat de l'ambassade du palais Farnèse

« Vous n'avez pas de parti et vous n'avez pas changé d'opinion. »

Tandis que je trace ce tableau rapide de vo carrière, je ne puis me défendre, Monsieur, d'. mirer la fantaisie du sort qui a fait du libéral c vous êtes le représentant de la France auprès dictateurs et des pouvoirs absolus. Durant vo apprentissage, vous avez été souvent désigné p des postes dans des pays démocrates et libr en Angleterre, en Amérique. Mais quand est ve pour vous le moment d'être ministre plénipot

re et ambassadeur, vous vous êtes trouvé en ation avec les gouvernements dont les formes ient le plus éloignées de vos préférences. Ce fut pas sans doute l'effet du hasard. Si le choix l'Etat se portait sur vous, c'est parce qu'on ait que vous ne seriez pas ébloui et que vous ez de taille à représenter avec dignité une démo-tie, et même à lui concilier des sympathies. us n'ignoriez pas que les convictions politiques sont jamais à l'abri des censeurs, les uns les eant toujours excessives, et les autres toujours uffisantes. Le cardinal de Retz a dit en une mule sarcastique qu'il faut changer souvent pinion pour rester dans son parti. Vous n'avez s de parti et vous n'avez pas changé d'opinion. rtout vous êtes resté pareil à vous-même.

Vous n'avez jamais manqué, dans aucun de vos stes, de célébrer avec éclat la fête du 14 juillet, nbole qui vous est cher. Lorsque, dressé sur chapiteau, vous avez eu le très rare honneur parler à l'Acropole, vous n'avez oublié ni les ux, ni la splendeur des marbres, ni M. Renan : is vous avez tenu à célébrer avec flamme le ntenaire de la liberté hellénique. En Grèce core, vous avez poussé le scrupule jusqu'à endre, pour rendre visite au général Pangloss, il ait obtenu un vote de la Chambre. Lorsqu'il us reçut, le général, qui ne manquait pas umour, vous demanda : « Et maintenant, Mon-ur l'ambassadeur, trouvez-vous ma redingote ez constitutionnelle ? » Vous avez répondu avec ne grâce qu'elle lui allait fort bien, mais vous ez pensé tout bas que la difficulté était de la rder. Plus tard, dans un autre pays de dictature, us avez eu un jour, dans une cérémonie, une ande joie. L'introducteur, chargé de vous noncer, le fit d'une voix retentissante en ces mes : « Son Excellence Monsieur l'ambassadeur la République. » La République, c'était vous. ur les autres pays démocratiques, on disait les ats-Unis, la Confédération helvétique. Pour vous, disait la République tout court, comme s'il n'y avait qu'une, la vôtre. Vous éprouviez alors émotion pleine de fierté. Ainsi vous disposait nature ; ainsi vous disposait aussi la fidélité vos idées et à votre biographie. Vous ne vous s jamais embarrassé des controverses sur les rites comparés des régimes par où se gou-nent les sociétés. Vous n'avez pas l'esprit de tème et vous vous en défiez. Vous avez vu rire les savants et les étudiants même en Amé-ue, quand ils lisaient dans Jean-Jacques Rous-u ce jugement péremptoire : « La démocratie convient qu'aux Etats petits et pauvres. » ur votre part, vous avez préféré cette aimable sée de Montesquieu : « Je suis un bon citoyen, it l'auteur de *l'Esprit des lois,* et dans quelque s que je fusse, je l'aurais été de même ; je s un bon citoyen parce que j'aime le gouver-nent où je suis né. »

Sympathie pour Mustapha Kemal.

De tous les dictateurs que vous avez approchés, ui qui, je crois, vous a inspiré le plus de sym-hie est Mustapha Kemal. Il vous a paru démo-te et il l'était à sa manière. Soldat audacieux, i du risque, entreprenant et heureux, patriote répide, décidé à l'affranchissement de son pays é aux marchandages levantins et aux convoi-s étrangères, dont Constantinople était le age, ce chef rentre en triomphateur à Istamboul il avait quitté trois ans plus tôt en fugitif et, tout de suite, il se consacre à sa mission civilisatrice : il modifie l'alphabet, le langage, la condition des femmes, les lois et les manières. Vous savez la valeur de toute cette œuvre. Mais dans le charmant petit livre que vous avez écrit sur votre ambassade en Turquie, vous ne manquez pas de noter que Mustapha Kemal, grand ami de la culture française, soucieux d'équilibre, voulut avoir des contradicteurs au Parlement et chercha à créer lui-même une opposition constitutionnelle. Ce trait vous enchante. Vous déclarez que ce qu'il y a de plus remarquable dans le caractère de Mustapha Kemal, c'est qu'il est capable de limiter son ambition... Il aurait pu monter sur le trône. Il a préféré rester Le Ghazi le Victorieux, Ataturk, le père du peuple. Et quand il sentit sa fin proche, il passa très simplement le pouvoir au plus digne. Cette sagesse, où se mêlent l'héroïsme et une grâce orientale, vous va au cœur. Elle fait songer à ces mots du poète Lucain, dont on nous faisait jadis apprécier dans nos classes le raccourci expressif : « *Salva libertate potens* », dit le poète à propos d'un dictateur, ce qui peut se traduire librement ainsi : « C'était un maître qui s'entendait avec la liberté. » Vous n'en avez pas rencontré souvent de pareil au cours de vos voyages.

Études historiques.
« L'esprit de la diplomatie », « Vergennes ».

Vos études historiques vous ont beaucoup servi, je crois, dans vos ambassades. Elles vous ont aidé à saisir l'enchaînement des affaires humaines et à discerner, dans les péripéties surprenantes, le rapport plus surprenant encore des événements entre eux. Vous avez compris que pour les Etats, comme pour les individus, le péché qui n'est jamais pardonné, c'est l'orgueil, le déséquilibre, l'accroissement disproportionné, l'offense faite à cette souveraine discrète qui est la mesure et qui, depuis l'inscription du temple de Delphes, représente ici-bas la plus grande sagesse humaine et l'expression de la volonté divine. Quand vous vous entreteniez avec Mussolini, vous vous référiez souvent aux souvenirs de l'antiquité. Vous constatiez qu'il connaissait bien l'histoire romaine jusqu'à César, et qu'il était peu attentif à ce qui avait succédé. Vous, vous connaissiez la suite, la longue décadence de l'empire, marquée d'une manière continue par l'oubli des anciennes vertus, le goût des richesses et la négligence des frontières. Vous avez fait paraître la solidité et l'indépendance de vos jugements quand, après votre retraite, vous avez pris la plume. Vos ouvrages sur *l'Esprit de la diplomatie* et sur *Vergennes* attestent que si vous avez une curiosité d'esprit et une sensibilité toujours prêtes à réagir aux événements, vous n'êtes jamais dupe de rien. Votre documentation est fort riche, et quand elle est rassemblée, vous la dominez avec aisance. Vous avez réussi à présenter avec talent un vaste tableau de la diplomatie au XVIIIe siècle. Vous excellez dans le portrait. Vous avez tracé celui de Louis XV, de Louis XVI, de Choiseul et de Vergennes avec une netteté qui en fait des dessins et aussi avec une fantaisie qui laisse deviner le plaisir que vous avez eu à les faire. Ce mouvement de la vie, parfois divertissant, rarement innocent, souvent terrible quand il touche la sécurité et le bonheur des peuples, ce mouvement de la vie, que vous le considériez dans le passé ou dans le présent, vous passionne.

« Vous avez sans cesse songé à l'avantage de la France avec le zèle du cœur. »

Votre carrière vous a permis d'observer sous les astres de tout l'univers le spectacle changeant du monde. Vous en avez eu tout le décor somptueux. Vous avez vu le Pape et l'empereur, la pourpre et les couronnes royales, les cérémonies et leur dorure, les uniformes, les escortes de cavaliers, les étoiles des éperons, les étendards, les draperies et les baldaquins. Vous avez vu, grâce à une délicate attention de Mustapha Kemal, s'étaler avec magnificence, sur la plage d'Yalova, la tente en cuir repoussé où votre arrière-grand-oncle, François de Noailles, présenta au successeur de Soliman le Magnifique les compliments du roi de France. Vous étiez capable d'admiration, mais vous avez toujours gardé votre sang-froid. Vous connaissez les crépuscules des empires et des dictatures, dont le fracas même est éphémère. Au Campo Santo de Pise, vous avez regardé la fresque célèbre où la vue des tombeaux rappelle des seigneurs fastueux au sentiment de leur néant et au soin de leur âme. Vous avez médité l'apostrophe adressée par notre orateur sacré aux puissants de la terre : « Je l'ai dit, vous êtes des dieux, s'écrie Bossuet, mais, ô dieux de poussière, vous mourrez comme des hommes. » Et entre ces deux grandeurs, la grandeur des triomphes et la grandeur des effondrements, vous avez observé la morne étendue de la médiocrité, les intérêts inspirateurs des reniements, les rapprochements inattendus, les ovations changeantes, les confins équivoques du droit dénaturé qui dégénère en abus, et aussi cette indifférence et cet oubli marqués en traits impitoyables par Voltaire. Lorsque Candide sort de l'hôtellerie de Venise, il rencontre quatre altesses sérénissimes qui viennent de perdre leurs trônes et leurs Etats. Et l'auteur d'ajouter avec une dure ironie : « Candide ne prit pas seulement garde à ces nouveaux venus. » Tel est le train du monde. Les jeunes gens, à leurs débuts, peuvent être troublés et même tentés de s'abandonner à de sombres doutes. Mais les chefs de poste, eux, qui ont la responsabilité de leur mission et que rien n'étonne, ont besoin d'une foi pour agir : ils ont sans cesse devant les yeux l'image et la carte de leur pays. Leur maxime éternelle est contenue tout entière comme un secret merveilleux, dans ces mots sobres et nobles laissés par Richelieu mourant : « Le zèle que j'ai toujours eu pour l'avantage de la France, écrit-il, a fait mes plus solides contentements. » L'avantage de la France : c'est à quoi vous avez songé sans cesse avec le zèle du cœur. Vous avez vous-même résumé l'esprit de la diplomatie en écrivant : « Les traités et les hommes sont fragiles. Les événements varient. Ne laissons pas ravir notre domaine, gardons nos moissons. » Cette garde du sillon et du champ de blé, elle se monte à toutes les heures dans les chancelleries, dans les états-majors, dans les Conseils de l'Etat, aux frontières. C'est une œuvre continue, où chaque homme n'est qu'un moment dans une plus vaste histoire. Les diplomates sont ceux auxquels leur pays demande à chaque instant : « Veilleur, comment est la nuit ? »

L'Entente cordiale contre le péril germanique

Que découvraient les veilleurs de notre temps, toujours et partout ? Ils avaient les regards tournés vers les Vosges et vers le Rhin. A l'horizon, ils discernaient le tumulte des légions germaniques. Dans le recueillement, il préparaient par alliances la sauvegarde de la nation. Votre g ration a été le témoin et l'instrument d œuvre diplomatique mémorable ; elle a vu l rope menacée s'organiser pour se défendre. I dant longtemps, dans un monde que n'avait truit ni Sadova, ni la guerre de 1870, ni mêm fondation de l'empire allemand, la France a veillé seule et son premier réconfort lui était v des marins russes de l'amiral Avelane.

Alors a paru en Europe le souverain qui, a autant de clairvoyance que de volonté, a ren velé la politique générale et a été l'animateur relations amicales entre les peuples d'Occid le roi d'Angleterre, Edouard VII. Lui, il avait s ce qu'était pour le monde entier le péril germani et il a conçu le grand dessein de le conjurer. L' toire rendra un reconnaissant hommage au s verain qui a préparé la défense des peuples lib

Pour mener à bien son projet, il avait bes de la France. Un grand ministre s'est trou Delcassé, dont vous avez été un temps le se taire et le confident, et qui a compris tout suite la portée des idées d'Edouard VII. Il s consacré à les mettre en œuvre avec l'aide hommes d'Etat britanniques, avec l'appui cons de trois éminents ambassadeurs français, P Cambon, Jules Cambon, Camille Barrère, qui été étroitement associés à son travail. Tous hommes que vous avez connus et d'autres com Jusserand et Paléologue avaient de l'avenir d l'esprit et voyaient loin. Par les accords qui u saient l'Angleterre et la France, qui établissa les relations avec l'Italie et l'Espagne, qui rapp chaient finalement l'Angleterre et la Russie, contenaient les ambitions allemandes, ils pro geaient l'indépendance des petites nations dont étaient les amis, ils assuraient la paix médite néenne indispensable à l'activité de la marine, les relations avec l'Afrique, prolongement de petite Europe blanche, qui y trouve des ressou et des hommes, un immense réservoir de for Si solide était leur ouvrage qu'il a résisté à t les assauts : ni Tanger, ni Casablanca, ni Aga ni la guerre même n'ont pu l'ébranler. L'œu diplomatique, qui a rempli les vingt premiè années de notre siècle et qui a permis la v toire des armes alliées, est une des plus brillan et des plus puissantes de notre histoire.

Le pacifisme irréfléchi d'entre les deux guerr

Pourquoi les principes essentiels de cette p tique ont-ils été un peu oubliés entre 1919 et 193 Vous le savez, Monsieur, vous avez constaté d vos différents postes que les guerres modern en imposant tant de sacrifices, laissent après e les volontés détendues. Les peuples qui ont so fert aspirent au calme. Ils accueillent ceux qui leur demandent pas de nouveaux labeurs annoncent la paix. Et quoi de plus explicabl L'idée de la paix a tant de prestige et de douc qu'elle a habité les plus grands esprits, Richel comme Henri IV. Ces généreuses espérances bercent la misère humaine ont été souvent exp mées avec enthousiasme dans notre pays XVIII[e] siècle, puis au XIX[e] notamment, par Miche et par Jaurès qui les parait de sa retentissante é quence. Elles apparaissaient comme la terre p mise à un avenir indéterminé.

Le drame des années qui se sont écoulées en les deux guerres a commencé lorsque, en plusie pays, des hommes ayant plus d'imagination c

sens du réel, ont voulu précipiter le cours du temps et ont renoncé aux routes sûres pour tenter les voies nouvelles. Ils ont cru, en dépit des papiers révélateurs de Stresemann, en dépit de la transformation visible du pangermanisme en démence hitlérienne, que le moment était venu où les nations, soudain devenues par magie également soucieuses du droit, allaient toutes s'incliner devant des aréopages juridiques sans outil d'autorité. En vain, Clemenceau, rompant le silence où il achevait ses jours avec fierté, blâmait de sa rude voix les mutilations du traité. En vain, le maréchal Foch répétait qu'au-dessus de la guerre il y a la paix, mais que la paix exige des garanties. D'autres idées ont prévalu. Les rêves se sont heurtés aux dures réalités des contingences terrestres. Le monde a été secoué par un nouveau et terrible conflit, déchaîné par la folie totalitaire de l'Allemagne.

Assurer la continuité de l'œuvre diplomatique pour garantir la paix.

Vous avez été de ceux qui n'ont pas été surpris. Vous avez été de ceux aussi qui n'ont jamais perdu l'espoir et qui ont eu tout de suite l'assurance que la nécessité ferait ce que la réflexion n'avait pas accompli. Votre génération a vu, mise en pleine lumière, cette notion du péril germanique qu'elle n'avait cessé de répandre. Elle l'a vue même adoptée par ceux qui trouvaient sa résistance excessive au temps de Locarno et de Thoiry. La pensée directive qui avait inspiré la politique au début du siècle a été de nouveau présente dans la victoire. C'est qu'elle répondait à la nature des choses. Ne la retrouve-t-on pas, accordée à des circonstances nouvelles, dans les décisions prises par deux grands chefs de la guerre comme le président Roosevelt et Winston Churchill ? Ne la retrouve-t-on pas dans la liaison de la force russe avec la force des puissances anglo-saxonnes et occidentales ? Ne la retrouve-t-on pas jusque dans cette conception qui a fait de la Méditerranée une voie de salut, et de l'Egyte et de l'Afrique un des points d'appui de la libération ? Ce qui est consolant dans l'histoire des vicissitudes humaines, c'est que la vérité finit toujours par être la plus forte.

Notre raison d'être, Monsieur, à nous qui sommes dans la dernière partie de notre existence, est d'aider à maintenir la connaissance de la vérité que l'expérience a consacrée. Si nous évoquons le passé, ce n'est pas pour la satisfaction bien vaine de parler de ce qui n'est plus. C'est pour honorer le souvenir des hommes qui ont été utiles à la nation, pour rappeler les enseignements qui demeurent valables, pour établir un lien entre les générations, pour contribuer dans notre modeste mesure à faciliter l'avenir encore si incertain.

Dans un monde bouleversé, abreuvé de larmes et de sang, où toutes les classes de la population peuvent compter leurs martyrs, voici que sont attendus les jeunes hommes qui auront la plus haute et difficile mission. Il leur faudra établir la paix et l'ordre, sans lesquels il n'y a ni travail ni civilisation. Il leur faudra concilier le désir de renouvellement et le désir de continuité qui constituent deux forces nécessaires de l'esprit humain. Ils auront besoin de beaucoup de patience, de beaucoup de raison, de beaucoup d'amour. Ils sont notre espoir. Comme le marin antique qui savait qu'il portait sur une mer agitée César et sa fortune, ils auront, ces jeunes, le sentiment sacré que, sur des eaux peu sûres, dans un bâtiment encore tout meurtri par les tempêtes, ils portent l'illustre personne de la France et son destin.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

SEPTEMBRE 1946.

JEUDI 26. — Au cours d'une séance plénière, les délégués de la Conférence de Paris adoptent les décisions prises par les ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances, le 24 septembre, en vue d'abréger les débats de la Conférence de la paix. Les « Quatre » recommandent que les travaux des Commissions soient terminés le 5 octobre et les travaux de la Conférence le 15.

— Clôture, à Versailles, de la session nationale d'études des aumôniers d'Action catholique, ouverte le 23.

ETRANGER. — Clôture de la Conférence internationale des œuvres sociales de la Résistance, ouverte à Amsterdam le 23 septembre. La Conférence a mis au point les projets de création d'un organisme central ; un accord de principe est intervenu sur l'échange des malades et des convalescents.

VENDREDI 27. — M. Farge, ministre du Ravitaillement, fait remettre au ministère de la Justice un dossier concernant le « scandale du vin ». L'enquête révèle le détournement de vins d'Algérie au préjudice du ravitaillement général, des infractions aux lois sur le ravitaillement, des faits de hausse illicite et de corruption de fonctionnaires.

ETRANGER. — Environ 100 000 Slovaques de Hongrie arrivent à Prague.

— En Italie, grève du personnel des téléphones.

— M. Georges Zaroubine est nommé ambassadeur de l'U. R. S. S. à Londres.

SAMEDI 28. — L'Assemblée constituante adopte la Constitution par 440 voix contre 106.

ETRANGER. — Le roi Georges de Grèce, arrivé la veille, fait son entrée solennelle à Athènes. Après avoir remis la démission de son ministère, M. Tsaldaris est chargé par le roi de constituer le nouveau gouvernement.

— Démission du gouvernement égyptien.

— Sir Bracewell Smith est élu lord-maire de Londres.

— La majorité des ouvriers des usines A. E. G. (Allgemeine Elektrizitaets-Gesellschaft), à Berlin, repousse la nationalisation demandée par les socialistes unifiés.

DIMANCHE 29. — Le général de Gaulle prend la parole à Epinal. Il déclare : « Le projet de Constitution, malgré quelques progrès, ne nous paraît pas satisfaisant. Nous estimons que le résultat acquis ne peut être approuvé. »

ETRANGER. — Le Pape reçoit en audience les membres du premier Congrès national des associations chrétiennes des travailleurs italiens et prononce un discours. Voir *D. C.*, t. XLIII, col. 1211-13.

— A Rome, le Chapitre général des Pères Passionistes a élu comme Supérieur général le T. R. P. Albert de l'Addolorata (Peane), provincial de la province passioniste d'Argentine. Le nouveau supérieur est né à Arrecifes (Buenos-Aires), le 3 mai 1908. La Congrégation compte plus de 3 200 religieux profès et possède des maisons en Europe, en Amérique, en Australie et des missions en Chine, au Congo, au Pérou, à Bornéo.

— Mgr Benjamin Webster, curé de Sainte-Marie, à Welland (archiodicèse de Toronto), a été nommé évêque titulaire de Paphus et auxiliaire de S. Em. le cardinal Jacques-Charles Mac Guiguan, archevêque de Toronto (Etats-Unis).

LUNDI 30. — ETRANGER. — Ouverture, à Zagreb, du procès contre S. Exc. Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb (voir 16 septembre).

— Le R. P. Martin-Stanislas Gillet, ancien Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, est nommé archevêque titulaire de Nicée.

— En Italie, le nombre des chômeurs s'élève à 1 769 000.

— D'après un communiqué de la Commission des nations unies des crimes de guerre, sur 1 018 accusés jugés par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, à la date d'aujourd'hui, 392 ont été condamnés à mort, 438 à des peines diverses d'emprisonnement et 188 acquittés. — En Extrême-Orient, 1 120 criminels de guerre ont été jugés ; 326 ont été condamnés à mort, 554 à des peines de prison et 240 acquittés.

OCTOBRE 1946.

MARDI 1er. — Loi fixant à 23 ans l'âge de l'éligibilité aux assemblées ou collèges électoraux élus au suffrage direct et universel (*J. O.* du 10. 10. 46).

— On publie le décret du 28. 8. 46 de la S. Congrégation des Séminaires et des Universités, approuvant pour dix ans le choix de S. Exc. Mgr Blanchet, évêque de Saint-Dié, comme recteur de l'Institut catholique de Paris. Mgr Calvet, prorecteur, a donné sa démission pour des raisons de santé.

ETRANGER. — A Bolzano, mort de S. Exc. Mgr Paul de Huyn, patriarche d'Alexandrie des Latins. Né à Brno, le 17 février 1868, évêque de Brno le 14 mai 1904, archevêque de Prague le 14 octobre 1916, transféré au siège archiépiscopal titulaire de Sardique, promu patriarche d'Alexandrie des Latins, le 13 juin 1921.

— L'Assemblée constituante du grand duché de Hesse approuve le projet de Constitution.

— Ouverture d'un lycée français à Vienne.

MERCREDI 2. — ETRANGER. — La Conférence du Bureau international du Travail, réunie à Montréal (Canada), ratifie l'accord conclu en avril dernier, associant le B. I. T. à l'O. N. U. en qualité d'organisme autonome, spécialisé dans les études et enquêtes sur les problèmes du travail. Le B. I. T. collaborera non seulement avec le Conseil économique et social de l'O. N. U., mais avec le Conseil de sécurité lui-même en ce qui concerne les mesures propres à maintenir la paix. Suivant le vœu de la délégation soviétique, la Fédération syndicale mondiale aura un rôle privilégié parmi les organismes non gouvernementaux représentés au B. I. T. Celui-ci maintiendra provisoirement son siège à Montréal.

— M. Trygve Lie, secrétaire de l'Organisation des Nations unies, invite les Etats membres à établir des Comités nationaux des Droits de l'homme et à transmettre périodiquement à la Commission des Droits de l'homme du Conseil économique et social les informations relatives à l'observation de ces droits dans divers pays.

— S. Exc. Mgr Stefano Corbini, évêque de Foligno (Italie), né le 21 mai 1859, a demandé au Pape de le relever de sa charge en raison de son âge avancé. Il est nommé archevêque titulaire de Madytus.

— Ouverture, à Salzbourg, de la Conférence de l'épiscopat autrichien, sous la présidence de S. Em. le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne. La Conférence donne des directives sur l'organisation des mouvements de jeunesse en Autriche.

— Les négociations avec l'opposition n'ayant pas abouti, M. Tsaldaris, premier ministre de Grèce, présente au roi Georges un gouvernement exclusivement composé de monarchistes.

— Ouverture du nouveau Parlement pour le nord de la province Rhin-Westphalie.

— Soetan Sjahrir forme un cabinet indonésien, dans lequel il occupe la présidence et le ministère des Affaires étrangères.

— Mort à Versoix (Suisse) de M. Ignace Moscicki, ancien président de la République polonaise. Né le 1. 12. 1867, à Mierzanow, près de Plock, il étudia à l'Ecole polytechnique de Riga. Ayan pour des raisons politiques, émigrer en 18 séjourna en Angleterre jusqu'en 1897. De à 1901, il fut professeur adjoint à l'Universit Fribourg (Suisse), dont il dirigea ensuite le ratoire en se spécialisant dans le domaine trotechnique et électrochimique. Il créa le con sateur électrique qui porte son nom. En 1913, nommé professeur d'électrochimie à Lwow. 1921, il fut placé à la tête de l'usine d'Etat produits azotés de Chorzow (Haute-Silésie). personnel du maréchal Pilsudski, il fut élu p dent de la République le 1. 6. 1926, poste occupa jusqu'à la seconde guerre mondiale. de l'invasion de la Pologne en 1939, il se réf en Suisse. Il a publié de nombreux ouvrages s tifiques.

— Le procès de Nuremberg prend fin. Sont damnés à mort par pendaison : Hermann Goe maréchal du Reich, successeur désigné du Füh Joachim von Ribbentrop, ministre des Aff étrangères ; Alfred Rosenberg, responsable « l'entraînement spirituel du parti national-s liste » et ministre pour les territoires occupé l'Est ; Wilhelm Keitel, chef du commande suprême de la Wehrmacht ; Alfred Jodl, che l'état-major général de la Wehrmacht ; Ernst tenbrunner, chef de la police de sûreté ; H Frank, gouverneur des territoires polonais occu Wilhelm Frick, protecteur du Reich pour la Boh et la Moravie ; Julius Streicher, rédacteur en du journal antisémite *Der Stürmer* ; Fritz Sau chef des services de la main-d'œuvre étrang Arthur Seyss-Inquart, commissaire du Reich Pays-Bas ; Martin Bormann, secrétaire du Fü et chef du Volkssturm (par contumace). Sont damnés à la prison à vie : Rudolf Hess, succes désigné du Führer ; Walter Funk, président d Reichsbank et ministre de l'Economie ; Erich der, ancien commandant en chef de la Ma A vingt ans de prison : Baldur von Schirach, des Jeunesses hitlériennes ; Albert Speer, chef l'organisation Todt. A quinze ans de prison : C tantin von Neurath, président du Conseil du cab secret. A dix ans de prison : Karl von Doe commandant en chef de la marine allemande. S acquittés : Hjalmar Schacht, ancien président la Reichsbank et ministre de l'Economie ; Fr von Papen, vice-chancelier, puis ambassad d'Allemagne en Turquie ; Hans Fritzsche, chef l'organisation politique de la radio de la gra Allemagne.

JEUDI 3. — L'Assemblée nationale adopte collectif par 474 voix contre 33, sur 507 vota

ETRANGER. — Clôture, à Washington, des trav du Conseil des gouverneurs de la Banque inter tionale pour la reconstruction et le développem économique et du Fonds monétaire internatio ouvert le 27 septembre. M. Hugh Dalton, délé britannique et chancelier de l'Echiquier, est nom président.

— Le cabinet britannique subit un remaniem intéressant surtout les différents ministères char de la Défense nationale. M. Alexander, précéde ment ministre de l'Amirauté, sera chargé de coordination des ministères de Défense nationa

— Le roi Georges II de Grèce s'adresse pour première fois au Parlement et expose son p gramme gouvernemental : hâter la revision de Constitution, soutenir les revendications national reconstruire le pays, procéder aux réformes social

— La Conférence de Londres sur la Palesti suspend ses travaux (voir 10 septembre).

— Ouverture, à Blackpool, du Congrès du pa conservateur anglais. C'est le premier Congrès p nier depuis 1937.

— Le G. Q. G. de la 3e armée américaine fixe 1. 7. 1947 comme date limite pour la libération c prisonniers de guerre se trouvant en zone an ricaine.

— L'Assemblée législative de Bombay vote u

relevant tous les « intouchables » de la prostion sociale.

'ENDREDI 4. — Loi relative à la répression de :ains crimes contre le ravitaillement et la santé la nation (*J. O.* du 5. 10. 46).

TRANGER. — Grandes manifestations à Assise, s la présidence du cardinal Canali, à l'occasion la fête de saint François, patron principal de ılie avec sainte Catherine de Sienne. Le présit de la République provisoire, M. De Nicola, membres du gouvernement et de l'Assemblée stituante, avec les autorités civiles de la région, ssistent.

– Le président Truman envoie à M. Attlee, prer ministre de Grande-Bretagne, un message dans ıel il demande une immigration juive « subsıielle » et immédiate en Palestine.

– Le ministre roumain de l'Intérieur dissout s partis : le « parti du travail nationalisé », « parti des combattants » et le « parti démoe ouvrier », considérés comme antidémoiques.

– Le gouvernement italien renonce à ses conions et à ses droits d'exterritorialité en Chine.

AMEDI 5. — Loi relative à l'élection des nbres de l'Assemblée nationale (*J. O.* du 10. 46).

– Clôture des travaux de l'Assemblée nationale stituante.

IMANCHE 6. — M. Georges Bidault, président gouvernement, inaugure à Béziers une stèle ée à la mémoire de Jean Moulin, préfet d'Eureoir, fondateur du Comité national de la Résisze, arrêté par les Allemands en 1943 et exécuté s la suite.

– Le général François Sevez prend le commanıent des troupes d'occupation françaises en emagne en remplacement du général Monsabert sé au cadre de réserve. Chef d'état-major oint de la Défense nationale en 1944, il signa, nom de la France, la reddition de l'Allemagne.

TRANGER. — Le Souverain Pontife reçoit en ience les membres du tribunal de la Rote, occasion de l'ouverture de l'année judiciaire, et nonce un discours. Voir *D. C.*, t. XLIII, 1185-91.

– Don Giovan Battista Costa, Salésien, a été mmé évêque titulaire de Scilium (Afrique) et lat *nullius* de la prélature de Porto Velho ésil, Etat d'Amazonas), dont il était déjà admirateur apostolique depuis plusieurs mois.

– Dans la nuit de samedi à dimanche, mort, Stockholm, de M. Per Albin Hansson, premier nistre de Suède. Né en 1885, employé de comrce, journaliste, élu député en 1918, M. Hansson ministre de la Défense nationale dans les trois inets Branting (1920, 1921, 1924). Depuis, il a sidé le gouvernement, sauf une interruption de s mois en 1936.

UNDI 7. — La Conférence de la paix, réunie Paris, inaugure une série de séances plénières tinées à entériner ou à rejeter les accords et olutions élaborés par les différentes Commisıs.

– Loi augmentant le taux des allocations aux ıx travailleurs salariés, des pensions de vieilse revisées et des pensions d'invalidité, et modiıt certaines ordonnances relatives à la sécurité iale (*J. O.* du 7-8. 10. 46).

TRANGER. — Le Congrès de la Fédération interionale de l'urbanisme et du logement s'ouvre Hastings (Angleterre) en présence des délégués 25 nations.

– M. Myrddin Evans, ministre britannique du vail, est réélu président du Conseil d'administion du B. I. T. (voir 2 octobre).

– Le projet de la nouvelle Constitution japose est voté par la Chambre des représentants acquiert ainsi force de loi.

– Après trois mois d'interruption, les conversations hollando-indonésiennes reprennent entre le Dr Sjahrir et une Commission néerlandaise dont fait partie l'ancien premier ministre, M. Schermerhorn, et sous la présidence de lord Killearn, commissaire spécial britannique pour l'Est asiatique.

MARDI 8. — A Lourdes, 50 000 personnes assistent à l'ouverture du 38e pèlerinage du Rosaire, sous la présidence de S. Exc. Mgr Théas. Le thème des prédications et exercices est « la rénovation du monde par le Rosaire vécu ».

ETRANGER. — Mort du cardinal Augustin Parrado y Garcia, archevêque de Grenade (Espagne). Biographie, voir *D. C.*, t. XLIII, col. 187.

MERCREDI 9. — La Conférence de la Paix adopte le traité de paix avec l'Italie. Les clauses relatives au statut de Trieste sont votées par les deux tiers.

— Le général de Gaulle, dans une déclaration à la presse, conseille aux électeurs de repousser le projet de Constitution.

— En l'église Notre-Dame, à Paris, sacre de Mgr Picard de la Vacquerie, aumônier inspecteur des troupes d'occupation en Allemagne et en Autriche. L'évêque consécrateur est S. Em. le cardinal Suhard, assisté de S. Exc. Mgr Rivière, évêque de Monaco, et de Mgr Terrier, évêque de Bayonne.

— Mort, à Paris, du pasteur André Bertrand. Né en 1876, il fit des études à la Sorbonne, exerça son ministère à Castres, en Macédoine pendant la grande guerre, à Lyon et, depuis 1926, à Paris. Ancien président de l'Union des Eglises réformées de France, vice-président de la Fédération protestante, il avait été un des principaux artisans de la restauration de l'unité dans l'Eglise réformée de France. Ouvrages : *Problèmes de la libre pensée* (1910) ; *La vie chrétienne et la doctrine* (1929) ; *L'Evangile et la vie* (1930) ; *Protestantisme* (1931) ; *L'Evangile de la grâce* (1934).

ETRANGER. — La Chambre des Lords adopte en seconde lecture un projet de loi créant un service de santé national et instituant la gratuité des soins médicaux.

— La Yougoslavie verse une indemnité de 150 000 dollars pour les cinq aviateurs américains tués au mois d'août (voir 20, 21, 22 août).

— En Roumanie, dix-sept anciens ministres et sous-secrétaires d'Etat, qui furent membres du gouvernement Antonesco durant l'occupation, sont condamnés à diverses peines de prison et de travaux forcés.

— La population de l'Alaska se prononce par voie de referendum pour un changement de statut qui ferait de l'Alaska le 49e Etat des Etats-Unis.

JEUDI 10. — La Conférence de Paris adopte le projet de traité de paix avec la Roumanie. Les délégués décident d'y faire figurer le principe de la libre navigation sur le Danube.

— Ouverture, à Paris, du Congrès de la Fédération générale des syndicats chrétiens de fonctionnaires (C. F. T. C.).

ETRANGER. — Le maréchal Tchang-Kaï-Chek est réélu président de la République chinoise par la Commission directrice du Comité exécutif du Kuomintang. — Une ordonnance rétablit le contrôle militaire sur toutes les administrations civiles. Ainsi la Chine se trouve de nouveau officiellement sur le pied de guerre.

— Clôture à Zurich du Congrès de l'Alliance coopérative internationale ouvert le 10 octobre.

— Le premier ministre par intérim, M. Unden, remet au roi de Suède la démission de son gouvernement (voir 6 octobre).

— Démission du cabinet islandais à la suite de l'opposition des ministres communistes à l'accord ratifié par le Parlement, permettant aux Américains l'utilisation de l'aéroport de Keflavik.

VENDREDI 11. — La Conférence de Paris adopte le projet de traité de paix avec la Bulgarie.

— Loi relative à l'organisation des services médicaux du travail. — Loi créant une caisse nationale des lettres (*J. O.* du 12. 10. 46).

— Dans un discours radiodiffusé, M. Georges Bidault, président du gouvernement, demande aux Français de voter pour la nouvelle Constitution.

— Un millier de Vietnamiens attaque cinq postes français dans la région d'Angke et de Kontuman, au sud de l'Annam. Les Français perdent 28 morts ou blessés et les Vietnamiens 250.

— La Cour de justice de la Seine condamne à mort, par contumace, le général Edgar Puaud, qui commanda la L. V. F.

ERANGER. — Dans une lettre adressée à S. Em. le cardinal Adeodato G. Piazza, patriarche de Venise et président de la Commission épiscopale pour la haute direction de l'Action catholique italienne, le Pape annonce qu'il a approuvé le nouveau statut de cette Action catholique.

— La Haute Cour de Croatie déclare S. Exc. Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb, coupable de collaboration et d'activités subversives après la Libération et le condamne à seize ans de travaux forcés (voir *D. C.*, t. XLIII, col. 1191-94).

— Prenant la parole devant le Parlement des Pays-Bas, le maréchal Smuts préconise plusieurs moyens pour faire revivre l'Europe, notamment la création soit d'une Fédération européenne sous l'égide de la Grande-Bretagne, soit d'une union régionale, soit au moins d'un Conseil économique européen.

— En Chine, le service militaire obligatoire est remis en vigueur pour les hommes âgés de 18 à 45 ans.

SAMEDI 12. — D'après les déclarations faites à Ottawa par M. Robert Prigent, ministre de la Population, sur les 700 000 prisonniers allemands en France, 200 000 désirent ne pas rentrer en Allemagne. Le ministre envisage d'en autoriser 100 000 à rester en France.

ETRANGER. — A Castelgandolfo, dans une cérémonie de forme privée, le Pape impose le chapeau rouge au cardinal Jan de Jong, archevêque d'Utrecht, élevé à la pourpre cardinalice au Consistoire du 18 février dernier. Il lui a conféré le titre de Saint-Clément et par billet de la Secrétairerie d'Etat lui a assigné les Congrégations du Concile, des Sacrements et de la Cérémoniale. Assistaient à la cérémonie, avec le ministre des Pays-Bas près le Saint-Siège, Mgr Jean Smit, évêque titulaire de Paralus, les élèves du Collège pontifical hollandais, des membres de la colonie hollandaise à Rome, etc. Le cardinal de Jong a pris possession de son titre cardinalice le 13 octobre.

— Le Pape a conféré à S. Exc. Mgr Léopold Eijo y Garay, évêque de Madrid, le titre de patriarche des Indes occidentales.

— Clôture à Rome de l'Assemblée générale de l'Office international catholique du cinéma, ouverte le 7 octobre, et à laquelle participaient 18 nations. Différents vœux émis seront discutés l'an prochain, à Bruxelles, lors du Congrès général.

— Le maréchal Smuts prononce devant le Parlement belge un discours dans lequel il souhaite que les nations unies résistent à la tentation de s'ingérer dans la politique intérieure de pays membres de l'Organisation ; il critique le droit de *veto* des grandes puissances.

— On annonce la mort de Mgr Jean Simrak, évêque de Krizevci (Yougoslavie). Né à Sichelburg le 29. 5. 1883, ordonné prêtre le 23. 8. 1908, nommé évêque le 9. 5. 1942, Mgr Simrak avait été arrêté en mai 1945, emprisonné et relâché en juillet de la même année après avoir subi des traitements qui avaient ébranlé sa santé.

— Mort, à San-Francisco, du général américain Joseph Stillwell, âgé de 63 ans, ancien commandant en chef des troupes américaines en Extrême-Orient.

DIMANCHE 13. — Le pays adopte la nou Constitution. Pour les résultats du referen voir *D. C.*, t. XLIII, col. 1207 ss.

— Dans la nuit de samedi à dimanche, la férence de Paris adopte le projet de trait paix avec la Hongrie.

ETRANGER. — Le Parlement du Pérou vote motion de protestation contre la condamna de Mgr Stepinac (voir 11 octobre).

LUNDI 14. — La Conférence de la paix ad le projet de traité de paix avec la Finlande.

ETRANGER. — En Indonésie, un armi est conclu entre les troupes néerlanda (50 000 hommes) et britanniques (20 000 hom d'une part et les forces indonésiennes (esti à 100 000 hommes) d'autre part. Une Commis tripartite, chargée de faire appliquer les co tions d'armistice, a été installée.

— Ouverture, à Venise, de la XX[e] Sem sociale des catholiques italiens, consacrée à l'é des problèmes du travail.

MARDI 15. — Clôture, à Paris, de la Co rence de la paix. La délégation yougoslave, estime que les décisions de la Conférence respectent pas ses intérêts vitaux, s'est excuser.

— Le Comité directeur du M. R. P. vote appel au pays. Il souhaite mettre fin au tri tisme.

ETRANGER. — Les Allemands de la zone f çaise d'occupation désignent les membres Parlements provisoires. Résultats : démocra chrétiens, 1 640 417 voix ; social-démocra 516 533 ; libéraux-démocrates, 134 568 ; com nistes, 147 409 ; parti du peuple allemand, 57 Le même jour, des élections ont lieu en z britannique. Résultats : sociaux-démocra 11 179 521 voix ; chrétiens-démocrates, 11 029 9 communistes, 2 413 419 ; libéraux, 1 988 364 ; p bas-saxon, 1 413 891 ; parti séparatiste dan 207 463 ; indépendants, 202 753.

Ce numéro contient :

Actes du Saint-Siège. — Deux audience mémorables du Souverain Pontife : 1. Discours de S. S. Pie XII aux Pères Jésuite de la XXIX[e] Congrégation générale (17. 9 46). Le T. R. P. Jean-Baptiste Janssens nouveau Supérieur général de la Compagnie de Jésus 131
2. Discours de S. S. Pie XII aux Pères Dominicains du Chapitre général (22. 9. 46) Le Rme P. Emmanuel Suarez, Maître général des Dominicains 131

Questions actuelles. — Institut catholique de Paris : Messe de rentrée ; Discours de S. Exc. Mgr Blanchet, recteur de l'Institut catholique de Paris 132
La persécution en Yougoslavie : L'arrestation de l'archevêque de Zagreb, Mgr Stepinac : Lettre pastorale de Mgr Salis-Seewis, auxiliaire et vicaire général de Zagreb 1331
Les élections à l'Assemblée nationale française (10 novembre 1946). Résultats sous forme de tableaux des élections du 10 novembre et du referendum du 13 octobre 1335
Académie française : Réception de M. le comte Charles de Chambrun. Réponse de M. André Chaumeix 1360
Evénements et informations 1370

Le numéro 977 a été tiré à 15 200 exemplaires.

Le directeur : R. Berteaux.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8[e].